

GREENPEACE

Passez à l'électricité verte !

Classement des fournisseurs d'électricité - septembre 2018



INTRODUCTION	3
RÉSULTATS	6
GLOSSAIRE	7
LE PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE EN BELGIQUE : VUE D'ENSEMBLE	10
MÉTHODOLOGIE : CALCUL DU SCORE ATTRIBUÉ PAR GREENPEACE	18
PROFILS DES FOURNISSEURS : UNE ÉVALUATION PAR FOURNISSEUR	21
ANNEXE A : RESULTATS DÉTAILLÉS	49
ANNEXE B : ÉVALUATION DES SOURCES D'ÉNERGIE	50
ANNEXE C : TRANSPARENCE	53
SOURCES ET TITRES DES GRAPHIQUES	54

INTRODUCTION

Notre production d'énergie nécessite une **transition fondamentale : le passage d'énergies dangereuses et polluantes, à savoir l'énergie nucléaire et les combustibles fossiles, à l'utilisation efficace des énergies renouvelables**. On peut difficilement nier le rôle des autorités en la matière, allant de l'adoption d'une vision à long terme et d'un cadre d'aménagement du territoire clairs à la facilitation de la participation citoyenne active. Toutefois, la révolution énergétique est en fin de compte aux mains des entreprises et des citoyens. En effet, ceux-ci peuvent **investir eux-mêmes dans la production d'énergie renouvelable ou donner un signal clair au secteur en optant pour un fournisseur d'électricité durable**.

En 2016 déjà, le scénario Notre futur énergétique a démontré qu'il était possible d'accélérer significativement la transition, ce que le Pacte énergétique fédéral a largement confirmé fin mars 2018. Ce nouveau paysage énergétique ne laisse **pas de place aux nouveaux investissements dans des centrales au charbon ou nucléaires**, ni à la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires, qui fermeront d'ici 2025. Le solaire et l'éolien, complétés par d'autres sources d'énergie renouvelable comme l'hydroélectricité et des volumes limités de biomasse, se voient attribuer le premier rôle, soutenus à court terme par le gaz naturel.

Un fournisseur d'électricité durable est un fournisseur qui s'inscrit dans cette transition et qui contribue à la concrétiser. Le classement des fournisseurs d'électricité réalisé par Greenpeace répond à la prise de conscience croissante des citoyens et des entreprises **en leur communiquant de manière claire et transparente des informations indépendantes** sur les prestations des fournisseurs d'énergie en matière d'électricité verte. Chaque fournisseur reçoit une note d'autant plus élevée que l'énergie qu'il fournit est verte et qu'il contribue de manière importante à la transition vers 100 % d'électricité renouvelable.

Le présent rapport reprend non seulement le classement de chaque fournisseur, mais il situe également ce classement dans le cadre plus large du paysage énergétique belge. Le marché de l'énergie pour les clients particuliers a été libéralisé en Flandre en 2003, et sur le reste du territoire belge en 2007. Cette libéralisation a permis à de nouveaux acteurs d'accéder au marché, ce qui fait qu'aujourd'hui, 20 fournisseurs vendent de l'électricité aux ménages belges. Malgré cela, **le marché belge reste trop concentré**. Avec un peu moins de la moitié du marché, le groupe énergétique international Engie-Electrabel reste l'acteur dominant, suivi par EDF Luminus qui détient toujours 20 % du marché. Cependant, quelques coopératives se sont entre-temps fait une place dans le paysage énergétique, même si elles ne pourvoient qu'aux besoins en électricité d'une petite fraction des ménages belges. Le fournisseur qui a connu la plus forte croissance ces dernières années est Eneco, dont la part de marché a été pratiquement multipliée par quatre grâce au rachat du portefeuille client d'Eni en 2017.

L'augmentation du nombre d'acteurs signifie aussi une concurrence accrue au niveau des prix, même si, d'après les calculs de la CREG¹ réalisés en mai 2017, de nombreux ménages paient leur électricité encore trop cher, tout en faisant bien souvent appel à un fournisseur peu vert. **Contrairement à ce que l'on pense souvent, les fournisseurs verts ne sont pas nécessairement plus chers que les autres**. On trouve donc des fournisseurs et des produits chers ou bon marché aussi bien en « vert » qu'en « gris ». Il est donc vraiment possible de dénicher un contrat à la fois moins cher et plus vert, ce qui peut compenser la hausse des prix générale de ces deux dernières années.

1 - « Belgische gezinnen betalen nog altijd te veel » (« Les ménages belges paient toujours trop »), https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20170519_02889853

En fin de compte, après déduction de la TVA, des taxes diverses et autres coûts, les sommes payées par les consommateurs pour leur énergie reviennent généralement à de gros acteurs internationaux. Le classement de **Greenpeace tient explicitement compte de ces sociétés mères lors de l'évaluation d'un fournisseur d'énergie belge**, selon le principe « follow the money » (« suivez l'argent »). Quatre groupes énergétiques de ce type sont actuellement actifs sur le marché belge : EDF Luminus, Engie-Electrabel, RWE-Innogy-Essent et Total-Lampiris qui a aussi racheté en avril 2018 Direct Energie dont fait partie la marque belge Poweo.

Enfin, ce rapport se penche aussi sur ce qu'on appelle le « verdissement » de l'électricité polluante. Pour réaliser à temps la transition vers les énergies renouvelables, de véritables investissements dans des capacités renouvelables sont nécessaires, et **il ne suffit pas de « verdir » de l'électricité grise à l'aide de mécanismes administratifs tels que les garanties d'origine**. Lorsque nous comparons l'électricité livrée par les fournisseurs avec le mix indiqué sur les factures, nous constatons qu'un certain nombre de sociétés, comme Elegant et Lampiris, excellent à verdir l'électricité produite par des centrales nucléaires et au charbon, sans valeur ajoutée significative pour le climat ou l'environnement.

Ce rapport se subdivise en quatre grandes sections. Tout d'abord, nous expliquons brièvement quelques concepts de base propres au secteur énergétique. La deuxième partie dresse le portrait du paysage énergétique actuel : elle est consacrée aux parts de marché et à sa concentration, à la relation entre les tarifs et la durabilité d'un fournisseur, à l'évolution des prix sur le marché, au verdissement de l'énergie et aux groupes énergétiques. Ensuite, nous exposons en détail notre façon de calculer le score des fournisseurs. La dernière partie contient les fiches de tous les fournisseurs accompagnées d'une brève description, de l'explication du score attribué, de l'avis de Greenpeace et de l'évolution du tarif au cours des deux dernières années.

L'annexe, enfin, donne les résultats détaillés par fournisseur (aussi pour les filiales belges des groupes internationaux), va plus en détail dans l'appréciation des diverses sources d'énergie et donne une vue sur la transparence des fournisseurs et leur volonté de participer à la réalisation de ce classement.



	20/20				
	20/20				
	20/20				
	20/20				
	20/20				
	18/20				
	17/20				
	16/20				
	8/20				
	7/20				
	7/20				
	7/20				
	7/20				
	7/20				
	6/20				
	6/20				
	6/20				
	5/20				
	5/20				
	2/20				

RÉSULTATS

15 ans après le début de la libéralisation du marché de l'électricité pour les particuliers en Europe, et 3 ans après l'accord de Paris sur le climat, les ménages recherchent plus que jamais un fournisseur d'électricité « verte » pour contribuer à la transition énergétique. Les fournisseurs ont répondu avec empressement à cette demande et proposent une large gamme de contrats proposant une « électricité 100 % verte ». Dans de nombreux cas, il s'agit d'un écoblanchiment trompeur qui génère peu d'investissements dans les énergies renouvelables. Toutefois, les fournisseurs figurant dans le groupe de tête du présent classement peuvent à juste titre se qualifier de « verts ».

Cette année, le marché de l'électricité au détail est divisé en deux grands blocs : 8 fournisseurs obtiennent une note supérieure à 15/20 et sont « recommandés », 12 fournisseurs obtiennent une note inférieure à 10/20 et sont « déconseillés ». De plus, **chaque région dispose d'au moins deux fournisseurs recommandés**, l'un d'entre eux au moins étant moins cher que le prix moyen du marché (voir page 13).

Parmi les fournisseurs recommandés figurent à nouveau **quatre coopératives d'énergie renouvelable** (Cociter, Ecopower, Energie 2030 et Wase Wind), qui non seulement investissent massivement dans l'énergie éolienne (principalement), mais le font également selon un modèle unique qui renforce le soutien aux énergies renouvelables et permet aux citoyens de participer à la transition énergétique et d'en bénéficier. En outre, **quatre fournisseurs non coopératifs** (Trevion, Aspiravi, Mega et Eneco) obtiennent également des notes élevées pour leur production et leurs investissements durables. La reprise par Eneco du portefeuille de clients de l'Eni est remarquable, car elle met d'un seul coup 800 000 ménages sur la voie d'une « véritable électricité verte ».

Parmi les fournisseurs déconseillés, on trouve **six « négociants »** (Ebem, Watz, Elegant, Comfort Energie, Energy People et Zeno) qui achètent presque toute leur électricité sur le marché de gros et l'offrent comme électricité « verte » à l'aide de garanties d'origine bon marché. Une entreprise a pleinement le droit de ne pas produire sa propre électricité, mais en achetant de l'énergie renouvelable directement auprès du producteur plutôt que sur le marché de gros qui est fortement pollué par le charbon et l'énergie nucléaire, ces fournisseurs pourraient non seulement augmenter leur score, mais aussi apporter une sécurité financière aux producteurs d'énergie renouvelable qui pourraient en conséquence investir davantage. Trois « **semi-négociants** » (Octa+, Lampiris et Poweo) achètent 60 à 70 % de leur électricité dont une grande partie est constituée de charbon et de nucléaire, et n'investissent pas suffisamment pour leur taille.

Enfin, il y a **les groupes électriques classiques** qui disposent de capacités de production fortement polluantes (Engie-Electrabel, RWE-Essent et EDF Luminus). Bien qu'ils aient fermé quelques centrales au charbon et que certains investissent massivement dans les énergies renouvelables en termes absolus, aucun groupe n'assume pour l'instant la responsabilité de la transition énergétique que leur taille énorme leur impose. Au contraire, deux groupes sur trois investissent encore dans des centrales nucléaires obsolètes ou tentent de construire de nouveaux réacteurs, tandis que le troisième développe une mine de lignite.

GLOSSAIRE

Achats : AAE vs marché de gros

Un accord sur l'achat d'énergie (AAE) est un contrat par lequel un fournisseur achète directement de l'électricité à un producteur. Le fournisseur sait ainsi quelle électricité il achète, contrairement à ce qui se passe lorsqu'il achète de l'électricité sur le marché de gros, où près de la moitié de l'électricité provient du nucléaire et du charbon (22 % chacun). Les AAE à long terme assurent aux producteurs la vente d'une quantité définie, et donc de revenus, pendant une longue période, ce qui les incite à investir dans de nouvelles capacités de production.

Mix énergétique

Chaque année, le VREG analyse le mix énergétique des fournisseurs d'électricité flamands. Celui-ci indique d'où vient l'électricité fournie en tenant compte des garanties d'origine et est mentionné sur les factures d'électricité. Dans les grandes lignes, le processus se déroule comme suit. Chaque fournisseur doit produire des garanties d'origine en suffisance pour l'électricité verte qu'il vend, et ce aussi bien pour l'énergie renouvelable que pour l'électricité issue de sources d'énergie flamandes avec cogénération (production combinée de chaleur et d'électricité) de qualité. Ensuite, le VREG calcule la production totale de ces fournisseurs. Les sources d'énergie renouvelable et les sources d'énergie flamandes avec cogénération en sont extraites puisque leurs garanties d'origine ont déjà été prises en compte à la première étape. Enfin, ce bouquet énergétique est utilisé pour déterminer le pourcentage de combustibles fossiles, d'énergie nucléaire et d'énergie issue de sources avec cogénération non flamandes. Le VREG calcule aussi bien le mix pour chaque type de contrat d'électricité du fournisseur (mix de produit) que la moyenne de tous les produits d'un même fournisseur (mix de fournisseur). Greenpeace ne retient que le mix de fournisseur, qui compte pour 15 % du score du fournisseur.

Coopérative

Une coopérative est une organisation au sein de laquelle des citoyens se rassemblent afin de poursuivre un objectif commun. Dans le cadre de ce rapport, nous nous intéressons aux « REScoops »² (Renewable Energy Sources cooperatives, ou coopératives de production d'énergie renouvelable), des initiatives citoyennes qui produisent de l'énergie renouvelable locale. Généralement, les citoyens qui participent à cette aventure en sont à la fois clients et coopérateurs. Ils profitent donc également des bénéfices de leur coopérative.

Les coopératives membres de ce réseau souscrivent aux sept principes coopératifs de l'ACI (Alliance coopérative internationale) : (1) adhésion volontaire et ouverte ; (2) contrôle démocratique exercé par les membres ; (3) participation économique des membres ; (4) autonomie et indépendance ; (5) éducation, formation et information ; (6) coopération entre coopératives ; (7) souci de la communauté. Greenpeace reconnaît la contribution positive de ces coopératives à la transition vers un paysage énergétique renouvelable, notamment par le soutien des riverains au renforcement des installations de production d'énergie renouvelable.

Garanties d'origine

Tous les producteurs envoient leur électricité sur le même réseau. À partir de là, il n'est plus possible de séparer physiquement l'électricité produite par les éoliennes de celle produite par les centrales à charbon. Pour tout de même pouvoir distinguer l'électricité verte de l'électricité grise, il existe un système européen de garanties d'origine (GO). L'électricité ne peut donc être qualifiée de « verte » que si elle provient de sources d'énergie renouvelable et donc que des garanties d'origine peuvent être présentées.

2 - <http://www.rescoopv.be>

Les producteurs reçoivent une garantie d'origine indiquant la date, le lieu et le moyen de production pour chaque mégawatt-heure (MWh) d'électricité verte injecté sur le réseau. En Belgique, ce sont le VREG (en Flandre), la CWaPE (en Wallonie) et Brugel (à Bruxelles) qui se chargent de délivrer ces attestations. Lorsqu'un fournisseur fournit de l'électricité verte à un client, il doit également présenter une GO par mégawatt-heure livré, ce qui évite une double comptabilisation de l'électricité verte.

Cependant, le système des garanties d'origine est controversé. En effet, les GO et l'électricité produite à laquelle elles sont liées peuvent être vendues séparément. Autrement dit, un fournisseur peut acheter de l'énergie nucléaire et des GO issues de l'énergie éolienne pour ensuite les revendre ensemble comme électricité « verte ». C'est ainsi que de l'électricité grise est « verdie » à bas prix, car bien que le prix des GO a récemment augmenté (il est fixé aux alentours de 1 €/MWh), il ne représente toujours qu'une fraction du prix de l'électricité (50-60 €/MWh). Il existe néanmoins des exceptions intéressantes, comme les garanties issues de l'énergie éolienne néerlandaise, qui se négocient aux alentours des 10 €/MWh. Mais jusqu'à présent, ces cas restent exceptionnels et les garanties d'origine ne génèrent pratiquement pas de valeur ajoutée pour le développement des énergies renouvelables.

Énergie verte vs électricité grise

L'électricité verte est de l'électricité produite grâce à des sources d'énergie renouvelable, idéalement exploitées de manière durable. C'est ainsi qu'en principe, les arbres constituent une source d'énergie renouvelable, mais que, par contre, les brûler sous forme de pellets n'est pas durable. L'électricité qui n'est pas verte, comme celle qui provient des centrales au charbon ou nucléaires, est appelée de **l'électricité grise**. L'énergie nucléaire en fait aussi partie. L'électricité grise génère (beaucoup) plus de CO₂ que les énergies renouvelables, est rarement assez flexible pour réagir aux variations de production de l'énergie éolienne et solaire, et elle produit de grandes quantités de substances nocives, qui vont des gaz toxiques aux déchets radioactifs éternels.

Le **gaz naturel** est un cas particulier, car il n'est pas renouvelable. Mais il est néanmoins bien utile à court terme pour assurer la transition vers un avenir reposant à 100 % sur les énergies renouvelables. Cette source d'énergie obtient donc une note neutre dans notre classement.

Investir vs désinvestir

Pour réaliser à temps la transition vers 100 % d'énergies renouvelables, il est important non seulement d'investir dans de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable, mais aussi de fermer les centrales au charbon, au fioul et nucléaires. Non seulement celles-ci sont extrêmement polluantes et même dangereuses, mais du fait de leur importante capacité de base, elles ne sont pas flexibles et elles sont difficiles à combiner avec des sources d'électricité verte, ce qui fait qu'elles en entravent le développement. Ne comptent comme désinvestissements que les centrales qui ont été déconnectées du réseau et fermées, et non les centrales revendues à un autre producteur.



Fournisseur

Il existe des fournisseurs d'électricité de toutes tailles et de toutes sortes, de la petite coopérative locale qui possède juste quelques éoliennes aux géants historiques propriétaires de centrales nucléaires et thermiques, en passant par des revendeurs qui ne font qu'acheter et revendre de l'électricité. Pour figurer dans le classement établi par Greenpeace, un fournisseur doit répondre à un certain nombre de **critères**. Il doit disposer d'une autorisation de fourniture d'électricité et au moins fournir de l'électricité aux clients particuliers. Afin que nous disposions de données suffisantes pour établir une comparaison valable entre les fournisseurs, ceux-ci doivent également être actifs sur le marché belge depuis le 1^{er} janvier 2017 au moins.

Quelques fournisseurs **ne sont donc pas repris dans cette édition** : cette année, Belpower a perdu diverses autorisations en raison de difficultés financières et Enovos a quitté le marché belge dans le courant 2018.

Production : MW vs MWh

La **capacité de production** d'une unité de production (centrale nucléaire ou au gaz, éolienne, etc.) s'exprime en mégawatts (MW). La **production d'électricité** s'exprime en mégawatts-heures (MWh). 1 MWh représente la production d'une unité d'une capacité de production d'un mégawatt pendant une heure. Pour des raisons pratiques, on utilise encore plus souvent le gigawatt-heure (1 GWh = 1.000 MWh). En transposant la capacité de production en volume d'électricité produit, on peut comparer différentes technologies : pour une même capacité de production, l'énergie éolienne ne peut pas produire autant d'électricité qu'une centrale au charbon, ce qui fait que, sans correction, la capacité installée en éolien pèserait trop lourd dans la comparaison.

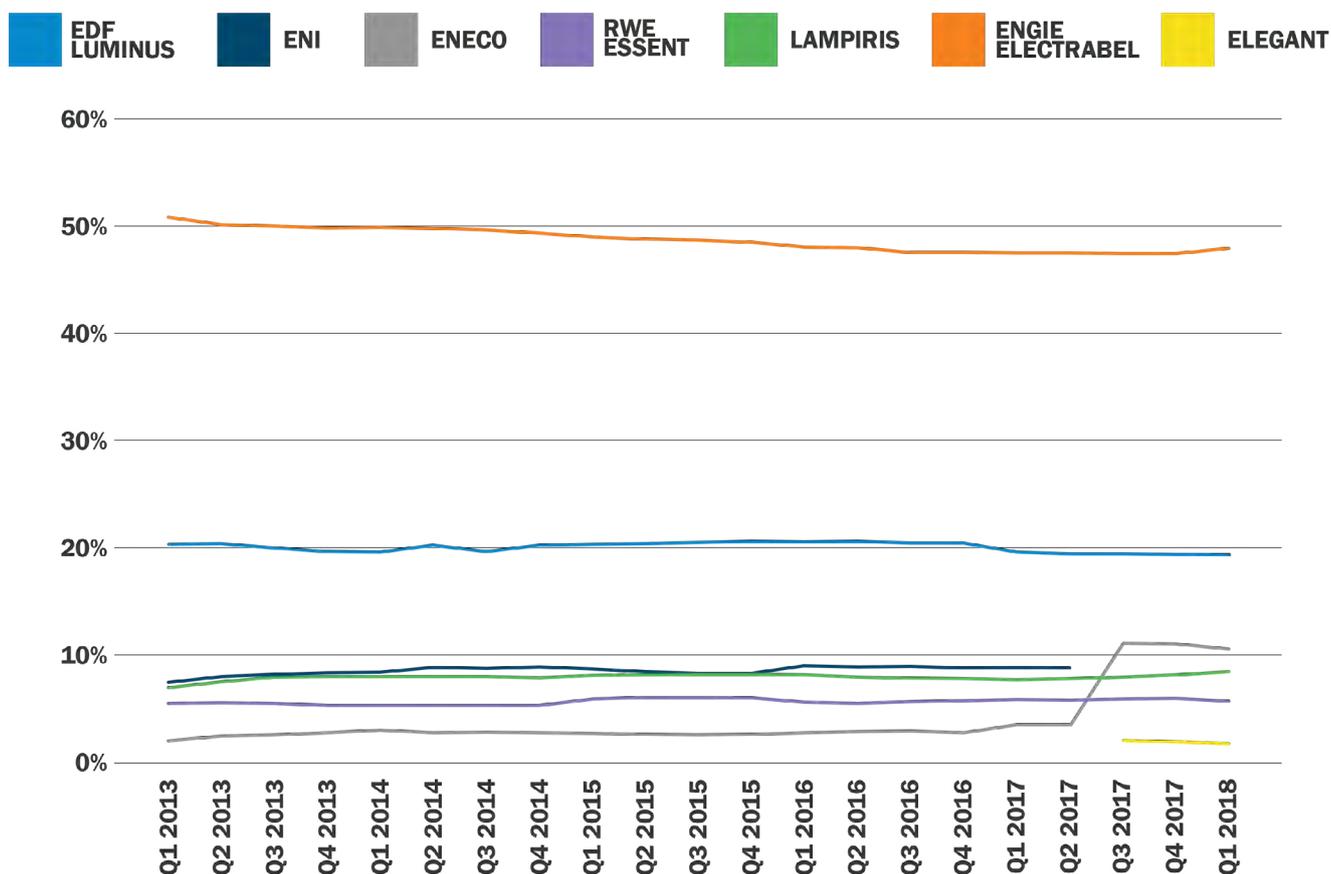


LE PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE ACTUEL EN BELGIQUE : VUE D'ENSEMBLE

Dans cette deuxième partie, nous étudions l'état actuel et l'évolution récente du marché de l'électricité en Belgique et dans les trois régions. Nous nous intéressons tout d'abord aux **parts de marché** respectives des six principaux fournisseurs par région et à l'échelon national, ainsi qu'à deux indicateurs de **concentration** qui en découlent : l'indice de Herfindahl-Hirschman et l'indice C3. Ensuite, nous cherchons à savoir s'il existe une corrélation entre la durabilité d'un fournisseur et le **prix** de ses produits. Autrement dit, l'électricité verte est-elle plus chère que l'électricité grise ? Pour finir, nous exposons deux problématiques : le **verdissement de l'électricité grise** à l'aide de garanties d'origine bon marché, d'une part, et la concentration croissante du marché aux mains de **groupes énergétiques internationaux**, d'autre part, ainsi que la façon dont nous la traitons dans notre classement.

Parts de marché et concentration du marché de l'énergie

En 2017, 23 fournisseurs d'électricité étaient actifs sur le marché des particuliers à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie. Le graphique 1 montre l'évolution des parts de marché des six principaux fournisseurs par trimestre pour la période 2013-2017 (moyenne pondérée pour la Belgique sur la base du nombre de points de raccordement au réseau actifs dans chaque région). Les six premiers fournisseurs sont présents aussi bien sur le marché des particuliers que sur le marché des professionnels. Engie-Electrabel reste de loin le plus gros fournisseur, mais au fil des ans, il voit sa part de marché rétrécir. Au premier trimestre 2018, il détenait 46 % du marché, soit une baisse de 5,6 % par rapport au début de l'année 2013. Le deuxième fournisseur, EDF Luminus, reste un peu plus stable, avec une part de marché avoisinant les 20 %. L'évolution d'Eneco est remarquable : grâce au rachat d'Eni en juillet 2017, sa part de marché a été pratiquement multipliée par quatre (elle est passée de 3,1 % à 11,6 %) et il est devenu le troisième groupe énergétique. La disparition d'Eni fait entrer Elegant dans le top 6, avec une part de marché de près de 2 %.



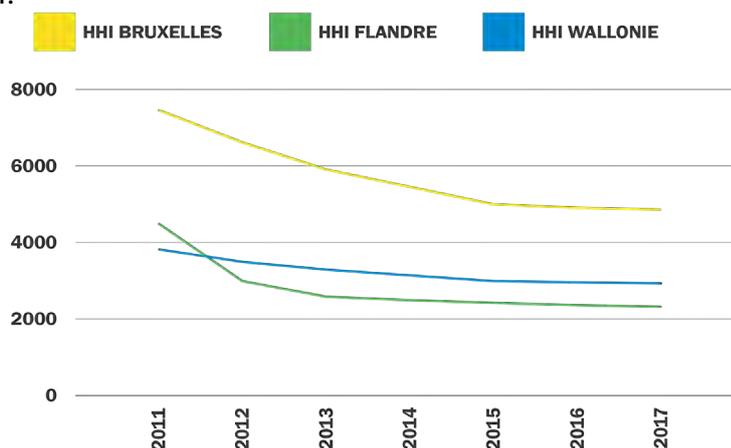
Graphique 1 : parts de marché des 6 principaux fournisseurs sur le marché belge (2013-18; chiffres Brugel, CWaPe, VREG).

De grandes différences régionales existent quant au nombre de fournisseurs énergétiques et à leur part de marché. En effet, tous les fournisseurs ne sont pas actifs dans toute la Belgique. C'est surtout à Bruxelles que le nombre de fournisseurs est (très) limité. Le tableau 1 donne un aperçu du top 6 pour chaque région et pour le pays dans son ensemble. Bruxelles est encore servie aux deux tiers par Engie-Electrabel, bien que ce dernier y soit davantage en recul (de près de 12 points de pourcentage depuis le début 2013) qu'ailleurs en Belgique. EDF Luminus occupe une meilleure place sur les marchés flamand et wallon qu'à Bruxelles, malgré sa progression remarquable de ces dernières années dans la capitale. RWE-Essent et Eneco doivent également s'y contenter d'une fraction de leur part de marché sur le reste du territoire (à Bruxelles, Eneco compte surtout des clients professionnels). Elegant n'est présent que sur le marché flamand, tandis que Lampiris est bien implanté à Bruxelles et en Wallonie, où nous voyons aussi surgir Mega dans le top 6.

BELGIQUE	FLANDRE	WALLONIE	BRUXELLES
1. Engie-Electrabel	1. Engie-Electrabel	1. Engie-Electrabel	1. Engie-Electrabel
2. EDF Luminus	2. EDF Luminus	2. EDF Luminus	2. Lampiris
3. Eneco	3. Eneco	3. Lampiris	3. EDF Luminus
4. Lampiris	4. RWE-Essent	4. Eneco	4. Octa+
5. RWE-Essent	5. Lampiris	5. RWE-Essent	5. Eneco
6. Elegant	6. Elegant	6. Mega	6. Mega

Tableau 1. Top 6 des fournisseurs d'électricité pour la Belgique et par région (chiffres du 1er trimestre 2018)

L'évolution de l'indice de Herfindahl-Hirschman, ou IHH, est plus parlante qu'une petite liste de fournisseurs. Cet indice de la concentration d'un secteur économique se base sur les parts de marché trimestrielles des différents acteurs présents. S'il n'y a qu'une seule entreprise, sa part de marché vaut 100 % et l'indice HH s'élève à 10 000, sa valeur maximale. L'IHH donne donc une indication de la concentration du marché, qui peut aller de la concurrence parfaite (HHI = 0) au monopole parfait (HHI = 10 000). Le VREG considère le marché énergétique comme concurrentiel si son IHH est inférieur à 2000³. Un IHH du marché énergétique supérieur à 2500 signifie un risque élevé pour le fonctionnement du marché. Les parts de marché sont calculées sur la base du nombre de points de raccordement au réseau. L'IHH calculé en fonction des volumes d'électricité fournis est encore supérieur. De la même façon que pour la méthode de classement utilisée, les groupes énergétiques comme Total Gas & Power et Lampiris sont considérés comme formant un seul et même acteur.



Graphique 2 : index Herfindahl-Hirschman par région (2011-17; chiffres Brugel, CWaPe, VREG).

3 - <https://www.vreg.be/sites/default/files/document/rapp-2017-05.pdf>

Le graphique 2 illustre l'évolution de l'IHH au cours de la période 2011-2017 pour Bruxelles, la Flandre et la Wallonie. Les trois régions dépassent le seuil de 2000, mais l'IHH bruxellois est nettement plus élevé que celui des deux autres régions, et ce en raison du plus petit nombre de fournisseurs et de la plus forte domination du marché par Engie-Electrabel. Malgré la forte baisse de l'IHH bruxellois observée par le passé, en 2016-2017, celui-ci stagne à nouveau. C'est le marché flamand qui est le moins concentré, avec un IHH de 2287 pour 2017. C'est le seul à passer tout juste en dessous du seuil de risque élevé pour le fonctionnement du marché.

Ces valeurs concordent avec l'indice C3, qui représente la somme des parts de marché des trois plus gros fournisseurs d'électricité. L'indice C3 s'élève en 2017 à 71 % pour la Flandre, 80 % pour la Wallonie et 94 % pour Bruxelles.

Pour ce qui est du degré de concentration, la Belgique fait moins bien que les Pays-Bas, où l'IHH s'élevait à 2106 au 1er janvier 2016⁴ (derniers chiffres disponibles). Toutefois, la Flandre approche du degré de concentration néerlandais. La France, quant à elle, fait encore nettement moins bien, avec un IHH de près de 5000 au début 2018⁵, en conséquence de l'énorme domination de ce marché par EDF.

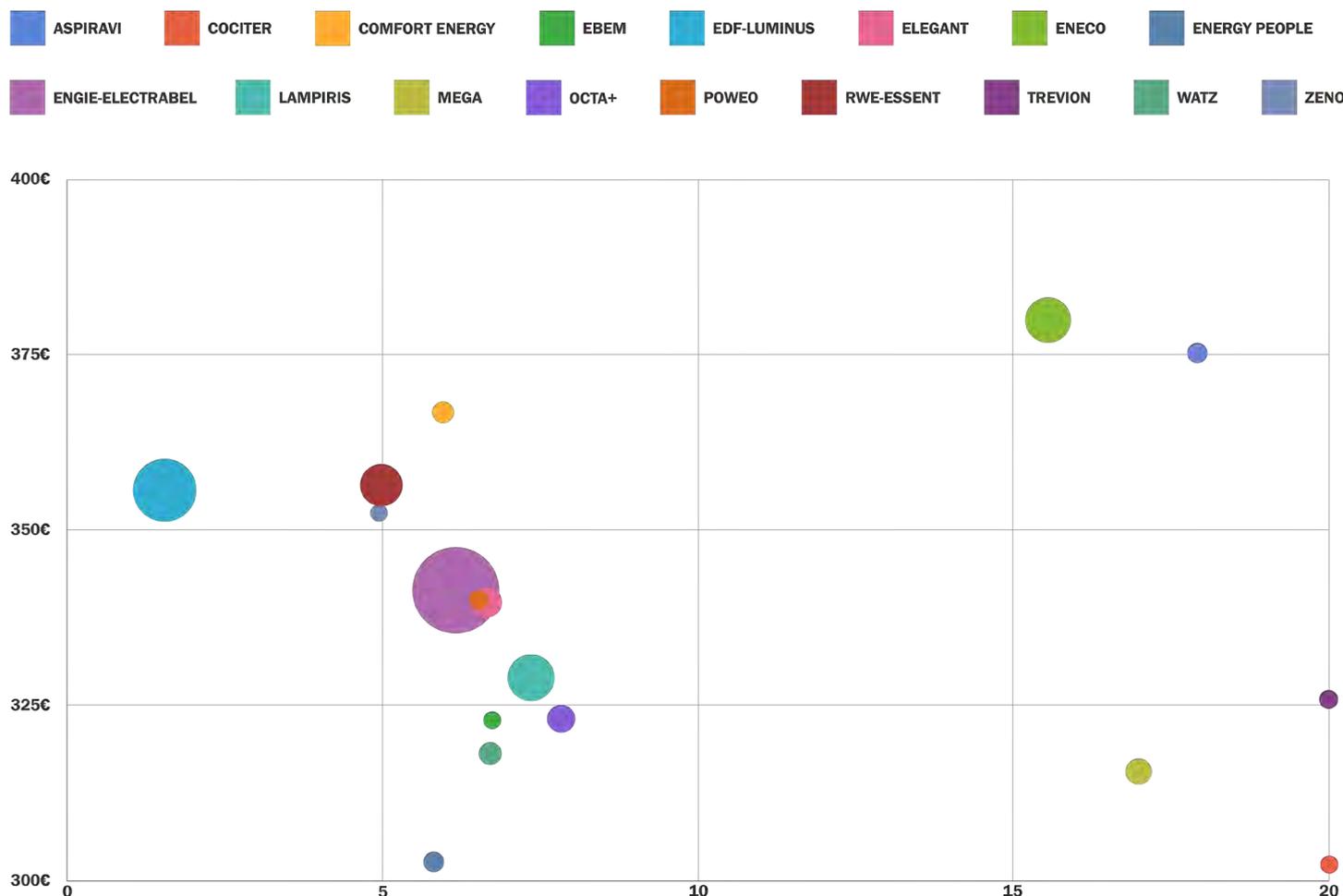
L'électricité verte est-elle plus chère que l'électricité grise ?

Un argument souvent entendu pour ne pas choisir l'électricité verte est qu'elle serait plus chère que la grise. Le graphique 3 tente de vérifier cette hypothèse en comparant trois caractéristiques des fournisseurs : leur taille, la durabilité et le prix de leur électricité.

La **durabilité** se reflète dans le score obtenu par le fournisseur dans le classement établi par Greenpeace. Pour le prix, nous utilisons la moyenne non pondérée de tous les contrats destinés aux particuliers de chaque fournisseur au cours de l'année 2017 (en effet, le **prix** de l'électricité évolue de manière cyclique, avec un pic de janvier à mars), calculée pour une consommation annuelle de 3500 kWh, sans taxes ni coûts de distribution. Les contrats qui ne sont plus proposés à la vente, mais auxquels des clients avaient encore souscrit en 2017, sont donc pris en compte. Dans l'ensemble, ce prix moyen s'avère plus juste pour les petits fournisseurs qui offrent un nombre limité de contrats différents. Pour les grands fournisseurs qui proposent toute une gamme de contrats, il peut y avoir distorsion puisque la répartition de ces contrats entre les clients n'est pas homogène. Enfin, la **taille** du fournisseur correspond à sa part de marché moyenne au cours de l'année 2017, calculée sur la base du nombre de raccordements au réseau.

4 - https://www.acm.nl/sites/default/files/old_publication/publicaties/15762_energiemonitor-2015.pdf

5 - <https://www.cre.fr/Documents/Publications/Observatoire-des-marches/Observatoire-des-marches-de-detail-du-1e-trimestre-2018>



Graphique 3 : Taille, prix et score Greenpeace pour tous les fournisseurs sur le marché belge (en moyenne sur 2017; chiffres Brugel, CWaPe, VREG, Wikipower).

On voit clairement sur le graphique 3 qu'il **n'existe pas de relation linéaire** entre les tarifs d'un fournisseur et son caractère « vert ». Le prix moyen pondéré de l'ensemble des fournisseurs (345 € par an) et le seuil de 10 sur 20 fixé pour le score attribué par Greenpeace pour qu'un fournisseur soit « acceptable » (15 sur 20 pour qu'il soit « recommandé ») partagent le graphique en **quatre quarts**. Dans le premier quart, on trouve les fournisseurs d'électricité verte mais chère, à savoir Aspiravi, Eneco et Energie 2030. Le deuxième quart regroupe les fournisseurs chers qui obtiennent une mauvaise note en matière de durabilité. On retrouve dans ce groupe non seulement les grands groupes énergétiques EDF Luminus et RWE-Essent, mais aussi de petits acteurs, Comfort Energy et Zeno. Le troisième regroupe les fournisseurs bon marché (ou moins chers), mais qui obtiennent une mauvaise note : Ebem, Elegant, Engie-Electrabel, Energy People, Lampiris, Octa+ et Watz. Enfin, on trouve dans le dernier quart Cociter, Ecopower, Mega et Trevion, des fournisseurs bon marché que recommande Greenpeace pour leur politique en matière d'énergies renouvelables. Ces fournisseurs démontrent, grâce à leurs tarifs (nettement) inférieurs à la moyenne du marché, qu'un fournisseur vert ne doit pas nécessairement être plus cher.

Quelques explications complémentaires s'imposent pour trois fournisseurs : Ecopower, Wase Wind et Energie 2030. Le prix moyen d'Energie 2030 (20/20, 473,87 €) est si élevé à cause des contrats fixes « Green & Regional 100% » qui coûtent près de 200 euros de plus que leurs autres contrats. Ces contrats ne sont plus proposés à la vente, mais il reste des clients qui y ont souscrit, donc nous continuons à en tenir compte dans notre calcul du prix moyen. Ensuite, Ecopower (20/20, 204,05 €) est moins cher que tous les autres fournisseurs, mais il convient d'appréhender ses chiffres avec une certaine prudence. En raison de sa philosophie consistant à simplifier le calcul du prix de l'électricité, Ecopower ne scinde pas son prix en prix de l'énergie consommée, contribution pour l'électricité verte et forfait pour l'abonnement. Du fait de ce manque de transparence, il est difficile de comparer ses tarifs avec ceux des autres fournisseurs de manière rigoureuse. Il est possible que la différence de prix entre Ecopower et les autres soit un peu plus

faible, mais de toute façon Ecopower est moins cher. Pour Wase Wind, nous ne disposons pas des données chiffrées nécessaires pour la période en question, ce qui explique qu'il n'est pas repris dans ce graphique.

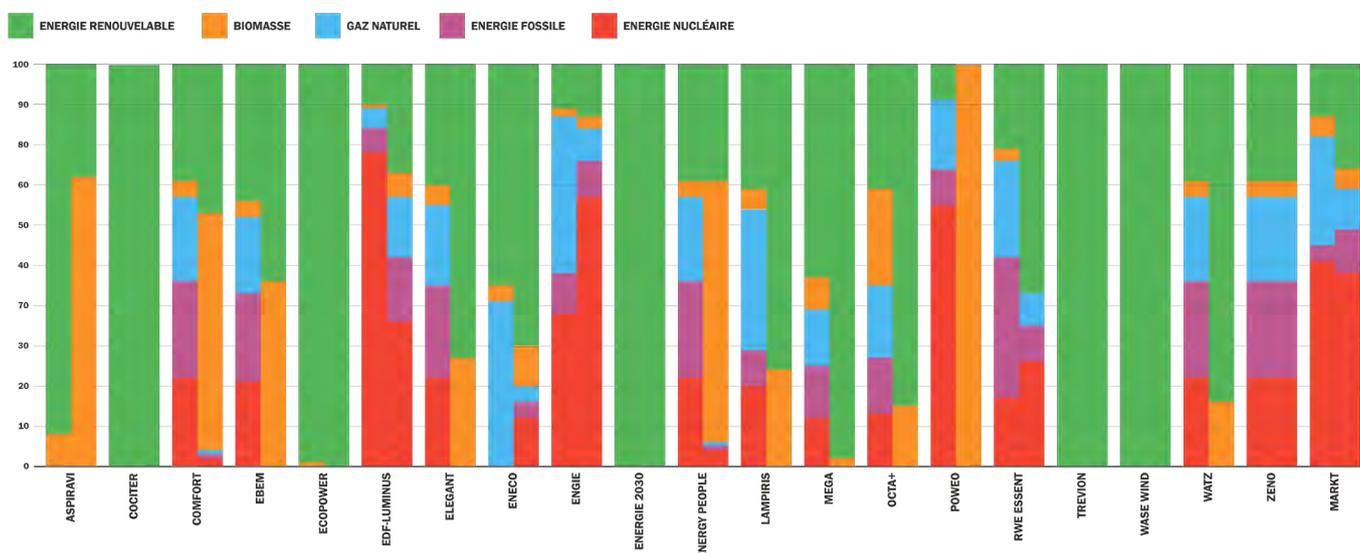
Enfin, précisons que toutes les coopératives demandent l'achat unique d'**une part de la coopérative** en sus du paiement de la facture énergétique. Le coût de celle-ci va de 100 à 1000 €. Les coopérateurs peuvent toucher un dividende annuel et, sous certaines conditions, revendre leur part. L'inconvénient de ce système est le fait que la coopérative peut faire faillite, auquel cas les coopérateurs perdent (une partie de) leur investissement. De ce point de vue, le prix de la part d'Énergie 2030, fixé à 1000 €, nous semble excessif. Toutes les coopératives n'exigent pas l'achat d'une part pour pouvoir en devenir client, mais dans ce cas, les coopérateurs bénéficient d'un tarif plus avantageux. Lors du calcul du tarif moyen, nous considérons que le consommateur participe pleinement au modèle coopératif, et donc nous prenons en compte ce tarif plus avantageux. C'est ainsi que les clients d'Énergie 2030 économisent 100 € par an s'ils sont coopérateurs de Clean Power Europe.

L'écoblanchiment, ou la différence entre électricité fournie et marketing

Nous avons expliqué plus haut qu'un fournisseur ne vend pas toujours la même chose que ce qu'il distribue réellement (voir « Garanties d'origine » dans le glossaire). En d'autres mots, l'habit ne fait pas toujours le moine. En comparant pour chaque fournisseur d'électricité la composition de l'électricité fournie (à gauche) et le mix figurant sur la facture du client (à droite), le graphique 4 illustre clairement ce phénomène. Notre méthodologie regroupe les sources d'énergie en cinq catégories en fonction de leur qualité et de leur score : nucléaire, charbon et pétrole, gaz, biomasse et énergies renouvelables de haute qualité (principalement solaire, éolienne, hydraulique et au biogaz).

La première chose qui saute aux yeux est que **le mix vendu est évidemment beaucoup plus vert que la production et/ou les achats réels**. Pour quelques fournisseurs comme Ecopower, Énergie 2030 et Trevion, les deux barres sont identiques : ils livrent aussi de l'électricité 100% verte..

D'autres fournisseurs utilisent dans diverses proportions le système des garanties d'origine pour « verdir » l'électricité qu'elles commercialisent. Ainsi, Ebem offre à ses clients un mix d'électricité solaire et éolienne ou à base de biomasse, mais elle achète, entre autres, de l'électricité nucléaire et fossile. Comfort Energy, Elegant, Energy People, Lampiris, Mega, Octa+, RWE-Essent et Watz « verdissent » leur mix d'une manière similaire. Aspiravi semble échanger les GO de ses propres éoliennes contre des GO de biomasse de qualité inférieure.



Graphique 4 : courant fourni versus mix sur la facture (chiffres AIB, fournisseurs, VREG).

Les deux dernières barres indiquent deux mix différents pour l'ensemble du marché : à gauche, le mix de production⁶ pour la Belgique, au milieu, le mix énergétique calculé par la VREG⁷, et à droite, le mix ENTSO-E dont nous tenons également compte pour les achats sur le marché. Les deux premières représentent l'électricité fournie et le mix figurant sur la facture pour l'ensemble du marché belge. La troisième barre représente le mix du paysage européen. Ici aussi, nous constatons qu'environ deux fois plus d'électricité est vendue en Belgique comme « renouvelable » que celle qui est réellement produite (26 % par rapport à 13 %). Selon les chiffres du VREG, les garanties d'origine sont principalement importées de Norvège, de France et d'Italie⁹.

Les groupes internationaux dans le paysage énergétique belge

Au fil des ans, plusieurs fournisseurs belges ont été repris par des sociétés d'électricité étrangères: Electrabel (Engie), Luminus (EDF) et Essent (RWE). Les groupes résultants sont évalués chacun comme une seule entité dans le classement. Par ailleurs, Lampiris et Direct Energy/Poweo ont été acquis par le groupe pétrolier et gazier Total.

La raison pour laquelle nous prenons en compte les sociétés mères internationales lors de l'évaluation des fournisseurs d'énergie belges est **le principe du « follow the money »**. Les filiales et les sociétés mères sont financièrement imbriquées, notamment parce que les sociétés mères contrôlent l'affectation des bénéfices de leur filiale et décident de la stratégie (d'investissement) qu'elle doit suivre.

Chaque groupe énergétique reçoit une note pour l'ensemble du groupe et une autre pour sa filiale belge. Pour la filiale belge, nous utilisons les données suivantes : le mix figurant sur les factures des clients en Belgique, la puissance fournie et les investissements européens de la filiale, les achats sur le marché européen par la filiale belge et les achats directs à des producteurs en Belgique. Lors de l'évaluation de la société mère, nous utilisons le mix figurant sur la facture de la filiale belge, car le présent classement évalue les fournisseurs qui livrent en Belgique, ce qui fait que les contrats hors Belgique ne sont pas pertinents. Toute l'électricité fournie par la société mère en Europe et l'ensemble de ses investissements sont pris en compte.

FOURNISSEUR	SCORE 2018 /20
Essent Belgium-Netherlands (sans RWE/Innogy)	9
Lampiris (Total)	7
Poweo (Total)	7
Engie (incl. Electrabel)	6
RWE/Innogy (incl. Essent)	5
Luminus (sans EDF)	4
Electrabel (sans Engie)	2
EDF (incl. Luminus)	2

Tableau 2. Scores des groupes énergétiques internationaux et de leurs filiales belges

6 - https://www.aib-net.org/documents/103816/176792/AIB_2017_Residual_Mix_Results_v11.pdf/8eb82c2b-0fe9-5786-6b21-03e8b6830a94

7 - <https://www.vreg.be/sites/default/files/document/rapp-2018-05.pdf>

9 - <https://www.vreg.be/sites/default/files/document/rapp-2018-05.pdf>

Actuellement, **quatre fournisseurs sont classés en tant que groupe énergétique** : EDF Luminus, RWE-Innogy-Essent, Total-Lampiris-Poweo et Engie-Electrabel. Il est frappant de constater qu'aucun de ces groupes n'obtient un score supérieur à 7 sur 20. En chiffres absolus, ils investissent souvent massivement dans les énergies renouvelables. Mais une fois ces montants rapportés à leur taille énorme et donc à leurs ressources financières, le résultat s'avère souvent décevant. Pour obtenir de meilleurs résultats, ces géants de l'énergie doivent, de manière générale, prendre plus au sérieux leur responsabilité dans la transition énergétique.

FOURNISSEUR	INSTALLED WIND CAPACITY (MW, SEPT. 2018)
EDF Luminus	376
Aspiravi	369
Engie-Electrabel	357 ^a
Eneco	206

Tableau 3. Les plus grands installateurs d'énergie éolienne en Belgique (onshore et offshore), en MW. (Situation au 10 septembre 2018, sur la base de données accessibles au public) a. Extrapolation des capacités sur la base de la production

En 2009, **EDF** a acquis 63 % des parts de la SPE, copropriétaire des centrales nucléaires belges¹⁰. Deux ans plus tard, la SPE change de nom pour EDF Luminus et s'aligne ainsi sur la marque Luminus qu'elle utilisait depuis 2000. Luminus se positionne à juste titre comme le premier investisseur dans les énergies renouvelables en Belgique (voir tableau 3), mais sa participation dans Doel et Tihange et dans l'immense parc nucléaire d'EDF en France fait en sorte que le groupe termine toujours bon dernier. Luminus obtiendrait de meilleurs résultats s'il était un fournisseur indépendant.

Engie et Electrabel sont également devenus un groupe énergétique depuis que Suez a acquis 100 % d'Electrabel en 2007. En 2008, GDF et Suez ont fusionné pour former GDF Suez, qui a changé de nom pour Engie en 2015. Un an plus tard, le nom de la filiale belge a également été changé en Engie-Electrabel¹¹. Alors qu'Engie se présente en France comme le leader de la transition énergétique, en Belgique, il est aux prises avec l'héritage nucléaire d'Electrabel. C'est donc le seul groupe pour lequel la filiale belge obtient de moins bons résultats que sa maison mère. Compte tenu de ce grand écart stratégique et de l'augmentation des coûts estimés pour le démantèlement des centrales nucléaires et la gestion des déchets nucléaires, il existe un risque réel que le groupe soit scindé, rapatriant en France toutes les activités d'avenir et rentables, et laissant Electrabel avec une responsabilité nucléaire dont elle ne peut supporter les coûts. Dans ce cas, la facture risque en fin de compte d'être supportée par l'État belge, et donc par le contribuable.

10 - <https://www.vreg.be/sites/default/files/persmededelingen/pers-2010-2.pdf>

11 - <http://corporate.engie-electrabel.be/nl/100-jaar-ervaring/geschiedenis/>

En raison de ses trois niveaux, **RWE**-Innogy-Essent est plus complexe que les autres groupes. Essent.be et Essent Nederland, tous deux fournisseurs d'énergie, font partie du groupe international Innogy. Innogy fait à son tour partie de la société mère allemande RWE, qui a transféré sa capacité de production, son réseau et ses activités de détail dans le secteur des énergies renouvelables à cette filiale¹² en 2016. Étant donné qu'Essent est l'acteur pertinent sur le marché belge, le classement considère Essent comme filiale et l'ensemble RWE et Innogy comme société mère.

Enfin, l'ensemble **Total**-Lampiris-Poweo nécessite également quelques éclaircissements. Total a acquis Lampiris en 2016, ce qui a suscité de nombreuses critiques de la part du fournisseur liégeois d'électricité, qui se présente explicitement comme un fournisseur d'énergie verte. En avril 2018, Total a également acquis Direct Energy¹³. Total a ainsi acquis une part importante du marché français, mais aussi la marque Poweo qui est active en Belgique. Poweo a obtenu 14/20 l'an dernier, mais appartient désormais au géant pétrolier Total qui investit dans des combustibles fossiles extrêmement polluants comme les sables bitumineux et le pétrole de l'Arctique. Cette année, nous considérons à nouveau Lampiris en tant que filiale de Total, mais nous considérons toujours Poweo comme un fournisseur indépendant, car il ne faisait pas encore partie de Total au cours de la période de référence 2017. Ce n'est que pour les investissements planifiés que les plans de l'ensemble du groupe sont pris en compte.

12 - <https://service.essent.be/nl/over-essent/het-bedrijf>

13 - <https://www.tijd.be/ondernemen/milieu-energie/total-versterkt-zich-op-elektriciteitmarkt/10002917.html>



MÉTHODOLOGIE DU CLASSEMENT DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ 2018

Fin 2016, Greenpeace, le WWF et Bond Beter Leefmilieu ont publié 'Our Energy Future'¹⁴, un scénario chiffré pour la révolution énergétique belge, intégré dans une étude paneuropéenne. Les grandes lignes de Notre avenir énergétique ont été confirmées tant au sommet de Paris sur le climat que dans le récent pacte énergétique : les énergies fossiles et nucléaire doivent faire place aux énergies renouvelables, avec un rôle limité pour la biomasse. Pour rendre cette transition possible, nous pouvons provisoirement exploiter des réserves de gaz naturel déjà connues. Cette étude constitue le fondement du classement des fournisseurs d'électricité de Greenpeace. Le score attribué à chaque source d'énergie découle de la vision décrite dans Notre avenir énergétique et est ainsi en parfaite adéquation avec le rôle qu'elle joue dans la révolution énergétique.

Sources des données utilisées

Greenpeace a demandé à tous les fournisseurs de lui communiquer les détails de leurs garanties d'origine, achats, investissements et de leur production. Ces données constituent la base du classement et sont vérifiées et complétées par des informations provenant, entre autres, de la base de données Enerdata, du rapport du VREG sur le bouquet énergétique et des rapports annuels des fournisseurs. Lorsqu'un fournisseur ne nous a communiqué aucune donnée, nous nous basons entièrement sur les informations accessibles au public.

Pour établir le classement 2018, nous avons utilisé les données de 2017, afin de disposer d'informations suffisamment complètes. Par conséquent, les fournisseurs dont l'activité n'a débuté qu'en 2018 ne sont pas encore inclus dans cette édition. Pour les groupes d'entreprises ayant une ou plusieurs filiales situées (ou actives) en Belgique, les chiffres pris en compte sont ceux de l'ensemble du groupe.

Pour la section Mix de la facture, seuls les chiffres belges sont pris en compte. Pour les achats, les chiffres belges augmentés de 50 % des achats hors Belgique sont inclus (à partir de 2019, ce sera 100 %), tandis que pour la production et les investissements, toutes les capacités en Europe sont incluses.

Classement des sources d'énergie

Les sources d'énergie sont classées en quatre catégories en fonction de leur impact sur le climat et l'environnement, en tenant compte, entre autres, des émissions de CO₂ et des déchets. Chaque source d'énergie obtient ainsi un score sur 5. Une évaluation détaillée de chaque source d'énergie est présentée dans l'Annexe.

14 - <http://www.greenpeace.org/belgium/nl/nieuws/rapporten/Briefing-Our-Energy-Future-2016/>

SOURCE D'ÉNERGIE	CO ₂ ¹⁵	IMPACT ¹⁶	SCORE /5
Cellules photovoltaïques	++	+	5
Énergie solaire concentrée	++	+	5
Éolien (terrestre / offshore)	++	+	5
Hydroélectricité sur cours d'eau	++	+	5
Biogaz (provenant des boues d'épuration ou équivalent)	++	+	5
Petites centrales hydroélectriques ≤ 10 MW	++	+ / -	5
Hydroélectricité à grande échelle > 10 MW	++	-	2,5
Biomasse ≤ 20 MW (PCCE)	+	+ / -	2,5
Gaz (avec cogénération)	-	+	2,5
Incinération des déchets	-	+ / -	1,5
Biomasse > 20 MW (PCCE)	+	--	1,5
Gaz (sans PCCE)	--	+ / -	1,5
Énergie nucléaire	+ / -	--	0
Biomasse > 20 MW (co-combustion)	--	--	0
Mazout	--	--	0
Charbon/Lignite	--	--	0

Tableau 4 : Scores par source d'énergie.

Calcul du score d'un fournisseur d'énergie

Chaque fournisseur repris dans le présent classement reçoit un score sur 20, basé sur les scores partiels obtenus pour l'électricité fournie (35 %), les investissements (50 %) et le mix indiqué sur la facture (15 %).

Electricité fournie

L'électricité fournie comprend la capacité de production propre et les achats d'électricité d'un fournisseur. Elle compte pour 35 % du score. Les garanties d'origine ne sont pas prises en compte dans cette section.

La capacité de production est la somme des capacités de toutes les installations électriques appartenant au fournisseur en Europe. Un fournisseur peut également acheter de l'électricité auprès d'un producteur ou sur le marché de l'électricité. Pour les achats directs, le score de la source d'énergie correspondante est utilisé. Les achats sur le marché européen de l'électricité (ou dont la source n'est pas connue) sont évalués sur la base du mix de ce marché en 2017, tel que communiqué par le REGRT-E. Ce score s'établit à 1,65 point sur 5.

15 - <https://www.theclimateregistry.org/wp-content/uploads/2016/03/2015-TCR-Default-EFs.pdf>; CE Delft, Achtergrondgegevens stroometikettering 2013, Delft, mei 2014;

16 - Basé sur des rapports de Greenpeace et des données externes (<https://www.greenpeace.org/archive-eu-unit/en/Publications/2012/ER-2012/>)

17 - https://docstore.entsoe.eu/Documents/Publications/Statistics/Factsheet/entsoe_sfs_2017.pdf

Investissements

La moitié des points peut être gagnée grâce à des investissements dans des capacités supplémentaires. C'est la partie du score la plus importante pour Greenpeace, car elle indique la direction qu'emprunte le fournisseur. De plus, les clients ont le droit de connaître les choix de leur fournisseur pour l'avenir.

Pour les investissements, c'est le moment du raccordement au réseau qui est toujours pris en compte, c'est-à-dire le moment où la nouvelle capacité commence à alimenter le réseau en électricité. On distingue les nouveaux investissements (raccordement au réseau jusqu'au 31 décembre 2017) et les investissements prévus (raccordement au réseau à partir du 1er janvier 2018). Nous tenons compte d'une période différente en fonction de la source d'énergie, car le cycle d'investissement diffère d'une source à l'autre : nous considérons un horizon de dix ans dans le passé et dans le futur pour les centrales nucléaires ; cinq ans pour les centrales au charbon, au lignite et au pétrole ; et deux ans pour toutes les autres sources d'énergie. En outre, nous prenons également en considération le désinvestissement (c'est-à-dire la fermeture définitive) des centrales au charbon, au lignite et nucléaires qui ont été fermées en 2016-2017.

Si le volume des investissements est très faible par rapport à la taille du fournisseur, le score de l'électricité fournie compte pour le score d'investissement. Par ses achats, un fournisseur influence les décisions d'investissement d'un producteur d'électricité. Un fournisseur qui n'investit pas du tout, par exemple un pur négociant¹⁸, peut atteindre un score maximum de 15 sur 20, pour autant que l'électricité livrée et le mix indiqué sur la facture obtiennent la note maximum. Cela reflète l'importance des investissements consentis dans des énergies renouvelables supplémentaires évoquée dans Notre avenir énergétique.

Mix sur la facture

Pour évaluer le mix indiqué sur la facture, nous examinons l'électricité fournie par le réseau de distribution et de transport à tous les clients belges (y compris aux clients non résidentiels). Cette section compte pour 15 % des points et tient compte des garanties d'origine (GO) pour les énergies renouvelables et du mix énergétique pour les énergies non renouvelables, tels que rapportés aux régulateurs belges et reflétés sur la facture d'électricité. Les GO sont controversées parce qu'elles permettent de « verdir » les énergies non renouvelables (voir glossaire). Lorsque c'est nécessaire, ce classement étend les données du VREG¹⁹ à l'ensemble de la Belgique, car ce dernier a publié les informations les plus récentes pour 2017 et aucune donnée équivalente n'est disponible pour Bruxelles et la Wallonie. Si un fournisseur différencie son mix par région, il peut également nous l'indiquer. Greenpeace utilise un seul mix par fournisseur, le mix fournisseur, et non un mix par type de produit.

18 - Négociant : fournisseur qui ne dispose pas de capacité de production ni ne fait d'investissement. Il revend l'électricité qu'il a achetée lui-même, au moins à des clients ménagers.

19 - <https://www.vreg.be/sites/default/files/document/rapp-2018-05.pdf>

PROFILS DES FOURNISSEURS : UNE ÉVALUATION PAR FOURNISSEUR

Quels sont les éléments du profil d'un fournisseur ?

Brève description :

Chaque fournisseur a sa propre histoire et son propre profil qui déterminent ses activités. Nous les décrivons brièvement et, le cas échéant, nous examinons également les développements futurs ou en projet.

Notre avis :

Nous formulons la recommandation de Greenpeace pour chaque fournisseur en fonction de son score et des symboles attribués. Nous classons les fournisseurs en trois catégories : Recommandé (entre 15 et 20/20), Acceptable (entre 10 et 15/20) et Déconseillé (moins de 10/20).

En plus de la note de 20, un fournisseur peut également recevoir un symbole. Il y a trois symboles : Coopérative, Déconseillé-Fossile et Déconseillé-Nucléaire.



Coopérative : Ce fournisseur d'énergie est une coopérative. Selon Greenpeace, les coopératives offrent une alternative intéressante aux grandes sociétés énergétiques : la prise de décisions y est plus transparente, elles investissent une plus grande part de leurs revenus dans leur capacité de production d'énergie renouvelable et, grâce au dialogue avec les riverains, elles obtiennent une meilleure acceptation de l'implantation dans leur quartier de sources d'énergie renouvelable comme des éoliennes. Elles permettent également aux citoyens participants de bénéficier financièrement de la transition vers un avenir énergétique durable.



Déconseillé-Nucléaire : Ce fournisseur continue à investir dans la construction de nouvelles centrales nucléaires ou dans la prolongation de la durée de vie des réacteurs existants. Ces réacteurs freinent la transition vers les énergies renouvelables, sont vulnérables aux attaques et produisent beaucoup de déchets nucléaires pour lesquels il n'existe toujours pas de solution. Il n'y a pas de place pour les centrales nucléaires dans la vision énergétique de Greenpeace.



Déconseillé-Fossile : Ce fournisseur continue à investir dans des combustibles fossiles inutiles et extrêmement polluants, comme l'extraction des sables bitumineux et du gaz de schiste ou dans la prospection de pétrole et de gaz dans des zones vulnérables (par exemple autour du pôle Nord ou à l'embouchure de l'Amazone). Les forages dans les zones sensibles présentent également un risque élevé pour les écosystèmes locaux en raison du risque de fuites de pétrole, comme ce fut le cas lors de la catastrophe de la plateforme Deepwater Horizon.

La construction de nouvelles centrales électriques au charbon ou au lignite, ou de mines, justifie l'appartenance à la catégorie des combustibles fossiles extrêmement polluants. Le charbon produit non seulement d'énormes quantités de CO₂, mais il émet également de nombreux autres gaz toxiques, ainsi que des particules fines.

Indicateurs d'électricité fournie, d'investissements et de mix sur la facture :

Les trois indicateurs de cette rubrique indiquent la répartition par source d'énergie pour les achats/la production, les investissements et le mix énergétique. Notre méthodologie regroupe les sources d'énergie en cinq catégories en fonction de leur qualité et de leur score : nucléaire, charbon et pétrole, gaz, biomasse et énergies renouvelables de haute qualité (principalement solaire, éolienne, hydraulique et au biogaz).

- **Électricité fournie** : ces indicateurs montrent l'électricité réellement livrée par le fournisseur. Ces données portent à la fois sur les achats d'électricité sur le marché de gros (dont près de la moitié est d'origine nucléaire ou provient de centrales au charbon), sur les achats directs auprès des producteurs, et sur la production propre du fournisseur.
- **Investissements** : les investissements indiquent la direction que prendra un fournisseur dans les années à venir, ainsi que ce qu'il a déjà réalisé ces dernières années. Pour la plupart des sources d'énergie, nous regardons la situation des deux dernières années (2016-17) et des deux années à venir (2018-19), le moment du raccordement au réseau de distribution étant pris en compte. Pour les centrales nucléaires, la période d'observation est de 10 ans dans chaque sens, et pour les centrales au pétrole et au charbon de 5 ans, car la construction de ces centrales prend beaucoup plus de temps que celle d'une éolienne, par exemple. Les désinvestissements dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du charbon et du pétrole au cours des deux dernières années sont également pris en compte de manière positive lorsqu'il s'agit d'une fermeture définitive.
- **Mix sur la facture** : le mix énergétique qui apparaît sur votre facture d'énergie peut différer de deux façons de celui fourni par votre fournisseur. D'une part, le fournisseur peut utiliser des garanties d'origine bon marché pour verdir son portefeuille. D'autre part, il peut aussi diviser ses livraisons en différents contrats, chacun avec une combinaison différente sur la facture (« mix de produit », voir aussi le glossaire). Le classement de Greenpeace combine tous ces mix de produits en un seul mix de fournisseur, que vous pouvez comparer avec la répartition de l'« électricité fournie » pour vérifier si un fournisseur est vraiment écologique ou s'il verdit son électricité.



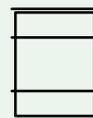
Energie renouvelable



Biomasse



Gaz naturel



Energie fossile



Energie nucléaire

Évolution des prix :

Ce graphique montre l'évolution des prix du fournisseur par rapport à la moyenne du marché. Nous ne considérons ici que la composante énergétique, à savoir le prix du kilowattheure, la redevance fixe d'abonnement et la cotisation pour l'électricité verte. Le prix est calculé pour la consommation annuelle moyenne d'électricité d'une famille de deux personnes (3 500 kWh, tarif de jour uniquement). Les contrats le plus cher et le moins cher du fournisseur sont présentés par mois. Pour la moyenne du marché, nous calculons d'abord la moyenne non pondérée de tous les prix contractuels par fournisseur, et ensuite nous pondérons la moyenne selon la part de marché de chaque fournisseur. Les contrats qui ne sont plus proposés à la vente sont toujours inclus s'ils sont toujours en vigueur pour d'anciens clients.



RECOMMANDÉ

20/20



Cociter



Notre avis

Cociter figure clairement sur la liste des fournisseurs que nous pouvons vivement recommander. Cette coopérative couvre 100 % de ses livraisons par une production d'électricité durable. L'accent est toujours mis sur l'énergie éolienne, bien que Cociter ait récemment investi dans une capacité limitée de biogaz. L'énergie renouvelable entre les mains du peuple, c'est l'avenir !

Cociter

Cette coopérative wallonne regroupe 12 coopératives citoyennes reconnues comme producteurs d'énergies renouvelables en Wallonie. Cociter propose une offre plus avantageuse pour les coopérateurs des 12 coopératives participantes, mais tous les Wallons peuvent en devenir clients.

Electricité fournie



100%

Cociter est en pleine croissance. Elle a fourni presque trois fois plus d'électricité l'an dernier qu'en 2016 (+170 %), mais grâce en partie à une forte augmentation de la production au sein du réseau des coopératives affiliées (+77 %), il lui reste encore suffisamment de capacité pour poursuivre la croissance de sa production. En plus de l'énergie éolienne, cette capacité comprend désormais 6% de biogaz, ce qui est très bien noté. Cociter n'achète pas d'électricité en dehors de son réseau de coopératives affiliées.

Investissements



100%

Cociter a déjà beaucoup investi ces dernières années et prévoit d'augmenter sa capacité de 50% supplémentaires: 86% des éoliennes terrestres, complétées par des panneaux solaires, de l'énergie hydroélectrique à petite échelle et du biogaz.

Mix sur la facture



100%

Cociter achète les garanties d'origine auprès de ses coopératives affiliées. 100 % de ces garanties sont issues de la production d'énergie éolienne.



RECOMMANDÉ

20/20



Les coopérateurs



Notre avis

Ecopower est un précurseur au sein de la fédération européenne des coopératives d'énergie renouvelable (REScoop) et soutient ainsi le développement des coopératives dans toute l'Europe. Elle investit massivement dans des capacités renouvelables supplémentaires afin de pouvoir servir davantage de clients à l'avenir. Ces derniers auront également leur mot à dire dans la politique menée et bénéficieront financièrement d'une production d'électricité véritablement verte. Nous ne pouvons que recommander ce fournisseur!

Ecopower

Ecopower est l'une des plus grandes coopératives de production d'électricité (SCRL) en Europe. Elle fournit de l'électricité dans toute la Flandre. Pour devenir client chez Ecopower, il faut acheter une action d'une valeur de 250 €. Alors que dans le passé, il y avait souvent une liste d'attente, il est maintenant possible de devenir client d'Ecopower sans attendre.

Electricité fournie



100%

L'an dernier, Ecopower a produit plus d'électricité qu'elle n'en a fourni à ses clients. L'énergie éolienne coopérative (93 %) a été complétée par de l'électricité produite à partir de panneaux solaires photovoltaïques et d'hydroélectricité à petite échelle. Par conséquent, la coopérative n'a pas acheté d'électricité.

Investissements



100%

Au cours des deux prochaines années, Ecopower prévoit d'augmenter sa capacité de production de 24 %. Ces investissements seront consacrés à 100 % à l'énergie éolienne.

Mix sur la facture



100%

Les garanties d'origine d'Ecopower reflètent son mix de production et proviennent à plus de 99 % de l'énergie éolienne et solaire.



RECOMMANDÉ

20/20

Les coopérateurs de
Clean Power Europe

Notre avis

Ce fournisseur obtient des résultats parfaits, tant en matière d'investissements que de production. Energie 2030 ne produit et n'investit que dans les énergies renouvelables. Un exemple pour les autres fournisseurs! Greenpeace s'interroge cependant sur le montant très élevé de 1000 euros pour devenir coopérateur. Il serait préférable de ne pas fixer un seuil aussi élevé, le coopérateur étant toujours libre d'acheter plus d'une part.

Energie 2030

Energie 2030 a commencé comme coopérative de production d'énergie éolienne. En 2001, les coopérateurs ont créé l'Agence NV Energie 2030, qui fournit de l'électricité aux consommateurs. Depuis l'année dernière, tous deux font partie de la coopérative de droit européen Clean Power Europe, dont on doit d'abord devenir coopérateur avant de devenir client. Une part de Clean Power Europe coûte 1000 euros et donne droit à contribuer à la politique du groupe, et offre aussi 100 € de réduction par an sur la facture d'électricité d'Energie 2030.

Electricité fournie



100%

Energie 2030 produit 71 % de l'électricité qu'elle fournit à ses clients. Celle-ci est presque exclusivement produite par des éoliennes terrestres, complétées par une petite quantité de panneaux solaires. En outre, Energie 2030 achète également de l'électricité, principalement en provenance d'éoliennes (22 %), mais aussi d'hydroélectricité à petite échelle (4 %) et de photovoltaïque (2 %).

Investissements



100%

Tout comme l'an dernier, Energie 2030 a d'importants plans d'investissements à son programme. Ceux-ci, entièrement constitués d'énergie éolienne, augmenteront la capacité de production de 114 %.

Mix sur la facture



100%

Le mix énergétique s'inscrit pleinement dans la politique d'achat et d'investissement et se compose principalement d'énergie éolienne, complétée par l'énergie solaire et l'énergie hydraulique à petite échelle. De cette façon, ce fournisseur obtient également le score maximum pour cette composante.



RECOMMANDÉ

20/20



Les coopérateurs



Notre avis

Le score Wase Wind est inchangé et positif. Wase Wind est un fournisseur local qui investit massivement dans les énergies renouvelables. Bien que Wase Wind ne soit pas membre de la fédération des coopératives énergétiques REScoop.Vlaanderen et que la communication sur la relation avec SPRL Fortech pourrait être plus claire, nous attachons de l'importance à son intégration locale et à la participation de ses coopérateurs et résidents locaux. Nous recommandons fortement cette coopérative.

Wase Wind

Wase Wind est une coopérative locale qui travaille selon le principe de la proximité. Elle ne fournit que de l'électricité à proximité de ses sites de production. Pour devenir client Wase Wind, vous devez d'abord devenir un coopérateur. Wase Wind investit notamment dans la construction de parcs éoliens via SPRL Fortech.

Electricité fournie



100%

Wase Wind produit toute son électricité sur base d'énergie éolienne, via SPRL Fortech. Wase Wind n'achète pas d'électricité.

Investissements



100%

Tous les investissements prévus par Wase Wind se font dans de nouvelles éoliennes à terre. Au cours des deux prochaines années, la coopérative prévoit d'augmenter sa capacité dans la région de près de 50%.

Mix sur la facture



100%

Le mix énergétique est également cohérent avec la vision de la production d'énergie coopérative et de chaînes courtes, car 100% des garanties d'origine proviennent de l'éolien flamand.

RECOMMANDÉ

20/20



 trevion

ENERGIE VOOR NU EN LATER

Trevi



Notre avis

Cette année encore, Trevion obtient le score maximum ! Ses installations au biogaz figurent parmi les sources d'énergie les plus renouvelables. Trevion continue également d'investir massivement, proportionnellement à sa taille, dans cette technologie ainsi que dans l'éolien et le solaire. Nous pouvons donc certainement recommander ce fournisseur.

TREVION

Trevi Milieuadvies en Technologie est une société belge fondée en 1992. Elle s'est spécialisée dans les solutions environnementales dans tous les secteurs : eau, air, sol, énergie... Trevion a été lancé en 2011 pour fournir de l'électricité, principalement à partir de ses digesteurs pourvus d'un équipement de cogénération.

Electricité fournie



100%

La production propre de Trevion (44 % du total) provient en grande partie de ses centrales à biomasse. Ce sont des cuves de fermentation à capacité limitée alimentées par des déchets végétaux (surtout des légumes surgelés, additionnés d'une quantité limitée de lisier et de maïs). D'un point de vue climatique, il vaut mieux utiliser le méthane qui résulte de la décomposition de ces flux pour la production d'énergie que de le libérer dans l'atmosphère où, à court terme, il contribue beaucoup plus au réchauffement climatique que le CO₂. Cette technologie obtient donc un score très élevé. Le reste de la production propre provient d'éoliennes et de panneaux solaires. Le solde (56 %) est acheté directement par Trevion auprès de producteurs d'énergie renouvelable.

Investissements



100%

Trevion a développé une compétence particulière dans le développement de petites centrales à biomasse (digestion avec cogénération) et planifie la plupart de ses investissements dans cette forme d'énergie. En outre, cette société compte sur des capacités supplémentaires dans l'éolien terrestre et, dans une mesure limitée, dans l'énergie solaire.

Mix sur la facture



100%

Trevion utilise ses propres garanties d'origine, ce qui signifie que le mix énergétique est le même que la production : biogaz, énergie éolienne et solaire.

RECOMMANDÉ

18/20



Aspiravi Holding SA



Notre avis

Aspiravi Energy continue à faire du bon travail cette année, à quelques détails près. Les investissements sont légèrement inférieurs en raison d'une diminution de la biomasse à petite échelle. L'échange de ses propres garanties d'origine éolienne contre des garanties achetées de biomasse peut s'avérer financièrement intéressant, mais coûte aussi des points à Aspiravi. Enfin, nous recommandons à Aspiravi d'œuvrer en faveur d'une participation directe du public à ses investissements dans l'énergie éolienne, ce qui renforcerait son ancrage (local).

Aspiravi Energy

Aspiravi Energy est une petite filiale d'Aspiravi Holding (installateur de capacité de production d'énergie éolienne en Flandre). Elle fournit de l'électricité aux coopérateurs de Limburg wind SCRL et d'Aspiravi Samen SCRL, auxquels elle propose un tarif attractif, ainsi qu'à tout citoyen en Région flamande qui le désire. Aspiravi Holding a 4 actionnaires : les holdings CREADIV SA, EFIN SA, FINEG SA et NUHMA SA. 96 communes belges sont actionnaires de ces 4 holdings.

Electricité fournie



Aspiravi Holding produit 100 % de l'électricité fournie par Aspiravi Energy. L'énergie éolienne représente 92 % de celle-ci, et la biomasse à petite échelle 8 %. En conséquence, Aspiravi Energy n'achète pas d'électricité.

Investissements



90 % des nouveaux investissements prévus par Aspiravi Holding sont consacrés à l'énergie éolienne. Les 10 % restants sont des investissements consacrés à la biomasse à petite échelle, ce qui réduit légèrement son score final.

Mix sur la facture



Aspiravi Energy achète principalement des garanties provenant de la biomasse à petite échelle, mais aussi de l'éolien terrestre, d'hydroélectricité à petite échelle et de panneaux solaires. Le score d'Aspiravi Energy pourrait encore augmenter légèrement en remplaçant les garanties d'origine de la biomasse, moins coûteuses mais de qualité inférieure, par des garanties provenant, par exemple, de sa propre production d'énergie éolienne, plutôt que de les vendre.

RECOMMANDÉ

17/20



Filiale du groupe
IMG - Coretec



Notre avis

Mega a vu ses ventes augmenter fortement l'an dernier. Bien qu'elle achète encore principalement sur le marché de gros, Mega a acheté un pourcentage plus important directement aux producteurs d'énergie renouvelable, ce qui est une tendance positive ! Par l'intermédiaire de sa société mère IMG Invest, elle investit à nouveau massivement dans les énergies renouvelables, en particulier dans l'énergie solaire et éolienne. Il sera intéressant de voir comment la scission prévue affectera son score, mais pour l'instant, nous pouvons fortement recommander ce fournisseur.

Mega

Mega est un fournisseur belge établi en 2013. Par l'intermédiaire de sa société mère IMG Invest, elle investit dans une capacité de production basée sur l'énergie solaire et éolienne. En raison d'un changement d'actionariat, cette voie devrait disparaître d'ici la fin 2018.

Electricité fournie



Les ventes de Mega ont augmenté cette année, alors que sa production propre à partir de PV et d'éoliennes est restée constante. Toutefois, la baisse relative de la part de la production propre (de 45 % à 35 %) est partiellement compensée par un doublement des achats directs d'électricité renouvelable, complétés par 16 % de gaz. En conséquence, la part de l'énergie sale provenant des achats sur le marché de gros tombe à 25 % du mix total.

Investissements



La société mère de Mega, IMG Invest, n'investit que dans des capacités de production d'énergie renouvelable. À court terme, la société prévoit d'investir presque exclusivement dans l'éolien terrestre.

Mix sur la facture



Contrairement à l'an dernier, le mix de Mega n'inclut plus d'hydroélectricité à grande échelle ni d'énergie éolienne. Les garanties d'origine proviennent désormais de petites centrales hydroélectriques et de la géothermie.

RECOMMANDÉ

16/20



Eneco Holding SA



Notre avis

Eneco reçoit une note élevée puisqu'il opte résolument pour l'énergie renouvelable. En tant qu'assez gros acteur, il contribue ainsi fortement à la transition énergétique. La reprise du portefeuille client d'Eni par Eneco est donc positive, comme elle le rendra plus durable, mais à court terme, elle influence son score. La perte de points s'explique partiellement par des décisions qui ont encore été prises par Eni (comme le mix indiqué sur la facture de ses clients) ainsi que par la prise en compte, cette année, de 50 % des achats réalisés pour le marché néerlandais. En outre, Eneco prévoit moins d'investissements. Il lui faudra se ressaisir dans ce domaine s'il veut conserver un score énergétique élevé. Nous conseillons ce fournisseur.

Eneco

Eneco est le plus grand producteur d'électricité à avoir opté à 100 % pour les énergies renouvelables et le gaz. En juillet 2017, Eneco a racheté le portefeuille client d'Eni Belgium, ce qui lui a rapporté 800 000 nouveaux clients, faisant de lui le troisième acteur sur le marché belge. En ce moment, la procédure d'acquisition entamée par les communes néerlandaises qui détiennent ensemble la majorité des parts du groupe monopolise l'attention. Selon le repreneur, cela pourrait avoir un impact important sur l'évaluation de ce fournisseur.

Electricité fournie



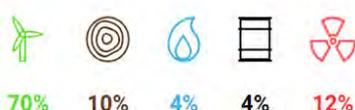
Eneco produit lui-même la majeure partie de l'électricité fournie, à l'aide d'éoliennes (40 % du volume total) mais aussi de centrales au gaz. Cette année, nous tenons également compte de 50 % de ses achats effectués pour les Pays-Bas, qui constituent son principal débouché.

Investissements



Ces deux dernières années, Eneco a mis en service des panneaux solaires et des éoliennes pour une capacité de plus de 300 MW. Aucun autre fournisseur présent sur le marché belge, à l'exception du géant énergétique allemand RWE-Innogy, n'a fait mieux. Ses investissements prévus pour 2018-2019 n'atteignent que la moitié des investissements de 2017-2018, notamment parce qu'un projet d'investissement dans un parc d'éoliennes n'a pas abouti. Les investissements prévus par Eneco sont consacrés à 100 % à l'énergie éolienne et solaire.

Mix sur la facture



Le mix indiqué sur la facture est moins vert que les années précédentes, ce qui s'explique par la reprise de la clientèle d'Eni. Les accords relatifs aux garanties d'origine pour ces contrats avaient déjà été conclus par Eni avant sa reprise, et ils sont clairement d'une moindre qualité que ce à quoi Eneco nous a habitués. Nous présumons qu'au cours des années à venir, Eneco va mettre le portefeuille d'Eni complètement en adéquation avec sa propre politique, et donc que son mix va de nouveau obtenir une meilleure note à l'avenir.

DÉCONSEILLÉ

8/20



Groupe Octa+



Notre avis

Octa+ achète les deux tiers de son électricité sur le marché européen. Cette électricité provient principalement de charbon polluant et du nucléaire, ce qui explique son faible score. Elle produit aussi de l'énergie à partir de la biomasse et de panneaux solaires. Comme Octa+ n'annonce pas de nouveaux investissements, l'achat d'électricité pèse très lourd dans son score final. Il est temps d'investir davantage dans les énergies renouvelables !

Octa+

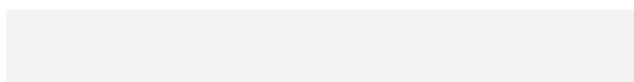
Actif sur le marché de l'électricité depuis 2010, Octa+ est surtout connu comme distributeur de produits pétroliers. L'entreprise dispose d'un réseau de pompes à essence et fournit du mazout de chauffage dans la majeure partie de la Belgique. Octa+ investit également dans la mobilité électrique.

Electricité fournie



Octa+ produit elle-même 33 % de l'électricité qu'elle fournit. Plus de la moitié de celle-ci est produite dans des centrales à biomasse à grande échelle dont les scores sont assez médiocres. Le reste provient principalement de panneaux solaires photovoltaïques et de centrales au gaz. Toutefois, Octa+ achète la majeure partie de son électricité sur le marché de gros. Elle achète donc encore beaucoup d'énergie nucléaire (13%) et de charbon (14 %).

Investissements



Octa+ ne prévoit aucun investissement. Comme son activité d'origine est principalement axée sur la mobilité, on peut comprendre que ses investissements se situent dans ce domaine.

Mix sur la facture



Octa+ verdit son approvisionnement en électricité en achetant des garanties d'origine, principalement de l'éolien et de la biomasse à grande échelle.



DÉCONSEILLÉ

7/20



Total



Notre avis

Le score de Lampiris connaît cette année une légère hausse grâce à la production et aux investissements verts des filiales de sa maison-mère, Total. Cependant, Lampiris achète encore la majeure partie de son électricité sur le marché de gros, qui est très polluant, et la verdit ensuite à l'aide de garanties d'origine, ce qui pèse sur son score. De plus, sa maison-mère, Total, investit dans des sources d'énergie néfastes comme les sables bitumineux et (via Gazprom) le pétrole arctique. Nous déconseillons ce fournisseur.

Electricité fournie



Investissements



Mix sur la facture



Lampiris

Lampiris est à l'origine une société liégeoise qui fournit de l'électricité et du gaz et qui produit peu elle-même. Elle a été rachetée en 2016 par Total, géant pétrolier et 4e producteur mondial de pétrole et de gaz, qui a aussi ajouté à son portefeuille Poweo en 2018.

Lampiris produit un peu plus d'un quart (28 %) de l'électricité qu'il fournit, surtout par l'intermédiaire d'EREN, une autre filiale de Total. Nous ne comptons pas la part de Lampiris dans le barrage de Coö (140 MW) dans sa production, puisque celui-ci constitue d'abord une capacité de stockage pour de l'énergie produite à l'aide d'autres sources, comme l'énergie nucléaire.

Pour le reste, Lampiris achète son électricité essentiellement sur le marché de gros (40 %), qui consiste surtout en charbon, gaz et énergie nucléaire. Enfin, il achète une part de son électricité (32 %) directement à des producteurs d'énergie tirée du biogaz ou de la biomasse, et d'énergie éolienne ou solaire.

Diverses entreprises du groupe Total, comme EREN, Quadran et Total Solar, prévoient d'importants investissements dans des éoliennes et des panneaux solaires. Toutefois, ceux-ci ne représentent qu'une toute petite partie des activités de la maison-mère, Total, lesquelles menacent gravement le climat et l'environnement, notamment dans la région vulnérable entourant le Pôle Nord.

Lampiris investit aussi dans les services d'aide à l'isolation, les thermostats intelligents, l'entretien des chaudières ainsi que la gestion de la demande pour les secteurs industriel et tertiaire (via « Flexiris »).

Lampiris « verdit » son mix énergétique grâce à des garanties d'origine bon marché, émanant pour l'essentiel de centrales hydroélectriques et à biomasse.

DÉCONSEILLÉ

7 /20



Commune de Merksplas



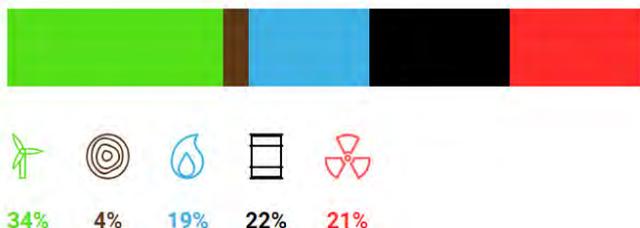
Notre avis

Ebem est un négociant presque pur, qui achète en grande partie de l'électricité nucléaire et fossile et la vend au moyen de garanties d'origine relativement bon marché. Ce fournisseur baisse de près de 5 points cette année, car il achète presque exclusivement sur le marché de gros et ne réalise pas les investissements annoncés. Tant que cela ne change pas, il vaut mieux choisir un fournisseur qui contribue davantage à la transition énergétique.

Ebem

Ebem est un petit fournisseur d'électricité qui a commencé à se développer en 2002 dans la commune de Merksplas et qui s'est ensuite étendu à toute la Région flamande. Aux mains de la commune de Merksplas, Ebem est engagé dans divers projets avec IOK, l'intercommunale de développement campinoise.

Electricité fournie



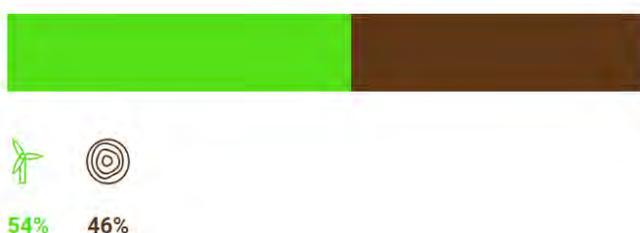
Ebem produit moins de 1 % de son électricité, avec quelques panneaux solaires et un moteur à gaz de décharge. Ebem achète 94 % de son électricité sur le marché de gros. Cela signifie qu'il achète beaucoup d'énergie nucléaire (21 %) et de charbon (22 %). Les 6 % restants proviennent de l'énergie solaire achetée directement au producteur.

Investissements



Comme l'an dernier, Ebem annonce des investissements dans des capacités renouvelables supplémentaires. Mais des belles promesses de l'an dernier, peu ont été tenues. C'est pourquoi il est important de continuer à surveiller ce fournisseur afin de vérifier s'il tient ses promesses d'investissements, cette fois-ci.

Mix sur la facture



Ebem obtient d'assez bons résultats pour le mix sur la facture. Il achète principalement des garanties provenant de la biomasse à petite échelle, de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire.

DÉCONSEILLÉ

7/20

watz..
daar krijg ik energie van...

Watz



Notre avis

Watz est un pur négociant qui achète de grandes quantités d'électricité nucléaire et fossile et les vend avec des garanties d'origine bon marché. Bien que ces garanties d'origine soient issues d'énergies renouvelables provenant de la production belge, elles contribuent peu à la transition énergétique. Il existe suffisamment de fournisseurs plus verts sur le marché ! L'évaluation de Watz est basée sur des données accessibles au public, l'entreprise ayant refusé de communiquer les chiffres nécessaires à Greenpeace.

Watz

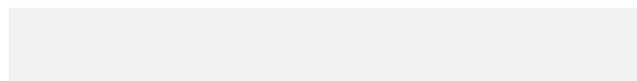
La SPRL WATZ fournit de l'électricité en Flandre depuis 2012 et du gaz naturel depuis 2013. Watz n'a pas de production propre et se limite à la revente d'électricité. Une caractéristique typique de cette société est qu'elle achète ses garanties d'origine exclusivement en Belgique.

Electricité fournie



Watz ne produit pas d'électricité et ne donne aucune information sur ses achats. En conséquence, l'entreprise achète logiquement sur le marché de gros toute l'électricité qu'elle revend. Cela signifie qu'elle achète beaucoup d'énergie nucléaire (22 %) et de charbon (24 %). Watz pourrait facilement obtenir un meilleur score si elle achetait son électricité directement auprès de producteurs d'électricité verte.

Investissements



Les informations accessibles au public n'indiquent aucun investissement récent ou prévu dans les énergies renouvelables ou dans d'autres sources d'énergie.

Mix sur la facture



Chez Watz, ce mélange est entièrement belge et renouvelable. Les garanties d'origine proviennent principalement des parcs éoliens, de panneaux solaires, de la biomasse et du biogaz.

DÉCONSEILLÉ

7/20



Elegant SA



Notre avis

Elegant est un négociant pratiquement pur qui achète en grande partie de l'électricité nucléaire et fossile et la vend au moyen de garanties d'origine relativement bon marché. L'entreprise n'investit pas non plus dans des capacités de production supplémentaires, ce qui signifie qu'elle contribue à peine à la transition énergétique. Préférez un fournisseur plus vert ! L'évaluation d'Elegant est basée sur des données accessibles au public, l'entreprise ayant refusé de communiquer les chiffres nécessaires à Greenpeace.

Elegant

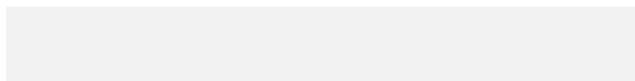
Elegant est un projet de fourniture d'électricité et de gaz lancé par GreenFever, qui conduit également d'autres projets énergétiques, comme l'installation d'une ferme solaire ou de la consultance pour l'injection dans le réseau électrique d'électricité verte produite localement.

Electricité fournie



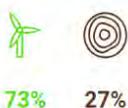
En l'absence de données fournies par Elegant, nous supposons qu'elle achète la quasi-totalité de l'électricité fournie sur le marché européen de l'électricité, comme c'était déjà le cas à concurrence de 73 % en 2016. La part importante de l'énergie nucléaire (22 %) et du charbon (24 %) sur ce marché réduit encore davantage le score par rapport aux années précédentes. Elegant dispose également d'un parc solaire de 2,7 MW.

Investissements



Les informations accessibles au public n'indiquent aucun investissement récent ou prévu dans les énergies renouvelables ou dans d'autres sources d'énergie.

Mix sur la facture



Cette année, 46 % du mix énergétique sont constitués de garanties d'origine provenant de la biomasse et du biogaz à petite échelle, complétés principalement par de l'énergie éolienne. L'année dernière, cette dernière représentait encore 98 % du mix. Ce changement fait également chuter le score d'Elegant.



DÉCONSEILLÉ

7 / 20



Direct Energie - Total



Notre avis

Faisant partie de Direct Energie, Poweo a une assez bonne capacité de production verte et prévoit de nouveaux investissements dans une capacité de production renouvelable. Cependant, il achète de grands volumes d'énergie nucléaire pour le marché français, ce qui nuit sérieusement à son score. Le rachat de Poweo par Total, qui investit dans des sources d'énergie néfastes comme les sables bitumineux et (via Gazprom) le pétrole arctique, constitue une raison supplémentaire de choisir un autre fournisseur.

Poweo

Poweo est un fournisseur belge de gaz et d'électricité dont la maison-mère est le groupe Direct Energie. Cette dernière a été rachetée en juillet 2018 par le géant pétrolier Total, 4^e producteur mondial de pétrole et de gaz, qui avait déjà aussi racheté Lampiris en 2016.

Electricité fournie



Il ressort des chiffres de la maison-mère française, Direct Energie, que celle-ci achète d'importantes quantités d'énergie nucléaire (4 fois plus que sa propre production énergétique). Cette année, nous tenons compte de ces achats à hauteur de 50 %, ce qui fait plonger la note de Poweo.

Sa capacité de production propre, qui représente encore près d'un tiers (31 %) de l'électricité fournie, consiste essentiellement en centrales au gaz, éoliennes et panneaux solaires.

Investissements



Aussi bien les investissements prévus que les nouveaux investissements réalisés concernent essentiellement l'énergie solaire ou éolienne. Pour les investissements prévus, nous tenons aussi compte des projets du groupe Total, dont Poweo fait partie depuis cette année par l'intermédiaire de Direct Energie.

Mix sur la facture



Les garanties d'origine sont issues à 100 % de la biomasse, ce qui n'est pas bon non plus pour le score de ce fournisseur.



DÉCONSEILLÉ

6/20

Engie



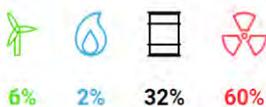
Notre avis

Par l'intermédiaire d'Electrabel, Engie possède des centrales nucléaires et investit encore dans ces centrales, ce qui tire son score vers le bas. En même temps, il a fortement réorienté sa politique vers les énergies renouvelables et il a fermé bon nombre de ses centrales au charbon en Europe. Bien entendu, ce sont là de bonnes nouvelles, mais la grande question reste à savoir si Engie assumera sa responsabilité face aux coûts élevés du démantèlement de ses centrales nucléaires et de la gestion des déchets nucléaires. Ce fournisseur reste donc déconseillé.

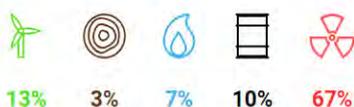
Electricité fournie



Investissements



Mix sur la facture



Engie-Electrabel

Engie-Electrabel est une filiale du groupe français Engie (ex-GDF Suez). Son principal actionnaire est l'État français, qui détient près d'un tiers des parts. Bien qu'Engie reste actif dans le domaine de l'énergie nucléaire, il opère aussi une transition intéressante vers les énergies renouvelables (éolienne et, malheureusement, grandes centrales à biomasse) et des services énergétiques tels que l'installation de panneaux solaires.

Si nous n'analysons que les activités d'Electrabel, celle-ci obtient un score de 2/20 (voir à ce sujet l'encadré sur la page 43).

Engie achète un faible volume d'électricité pour le marché français, mais produit 100 % de l'électricité qu'il fournit à ses clients belges. Pour ce faire, il utilise essentiellement des centrales nucléaires et au gaz. En outre, en Europe, Engie a encore quelques centrales au charbon, mais aussi diverses sources d'énergie renouvelable (centrales hydroélectriques, éoliennes, panneaux solaires et centrales à biomasse).

D'un côté, Engie poursuit ses investissements dans l'énergie solaire et éolienne, ce qui est une bonne nouvelle, et ces deux dernières années, il a fermé quelques centrales au charbon, mais il lui en reste 19 dont six en Europe. D'un autre côté, par le biais de sa filiale Electrabel, Engie continue à investir dans la prolongation de la durée de vie des plus vieux réacteurs nucléaires belges (qui représentent un total de 1,8 GW), et il a encore ouvert de nouvelles centrales au charbon en 2014 (1,4 GW). Ces investissements démontrent qu'Engie joue encore double jeu : il investit dans des énergies renouvelables d'avenir, mais simultanément, il s'accroche le plus longtemps possible à des technologies dépassées qui entravent la transition énergétique. Il est temps qu'Engie choisisse résolument les énergies renouvelables !

Le mix énergétique d'Engie-Electrabel comprend encore 67 % d'énergie nucléaire. Bien qu'il n'y ait plus eu de charbon dans ce mix l'an dernier, on en retrouve à nouveau 8 % cette année. Les 25 % restants se répartissent entre de grandes centrales hydroélectriques, au gaz et au fioul, de l'éolien, de grosses centrales à biomasse et de la géothermie.

DÉCONSEILLÉ

6/20



Comfort Energy



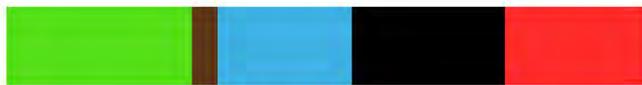
Notre avis

Comfort Energy est un pur négociant qui achète de grandes quantités d'électricité nucléaire et fossile et les vend avec des garanties d'origine bon marché. De plus, Comfort Energy ne partage aucune information avec ses clients sur l'origine de l'électricité fournie. Ce manque de transparence est une bonne raison pour opter pour un autre fournisseur ! L'évaluation de Comfort Energy est basée sur des données accessibles au public, l'entreprise ayant refusé de communiquer les chiffres nécessaires à Greenpeace.

Comfort Energy

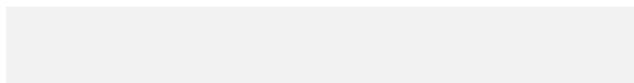
Comfort Energy est distributeur de mazout depuis plus de 40 ans, et en 2015, elle a franchi le pas de la fourniture de gaz et d'électricité. Elle est également active dans l'installation et l'entretien des citernes à mazout.

Electricité fournie



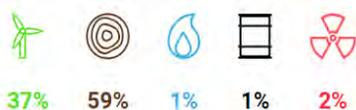
Comfort Energy ne produit pas d'électricité et ne fournit pas d'informations sur ses achats. En conséquence, l'entreprise achète logiquement sur le marché de gros toute l'électricité qu'elle revend. Cela signifie qu'elle achète beaucoup d'énergie nucléaire (22 %) et de charbon (24 %). Comfort Energy pourrait facilement obtenir un meilleur score si elle achetait son électricité directement auprès de producteurs d'électricité verte.

Investissements



Les informations accessibles au public n'indiquent aucun investissement récent ou prévu dans les énergies renouvelables ou dans d'autres sources d'énergie.

Mix sur la facture



Pour verdir son approvisionnement en électricité, Comfort Energy utilise des garanties bon marché issues de la biomasse à petite échelle, du biogaz et de l'électricité solaire thermique.

DÉCONSEILLÉ

6/20



Energy People



Notre avis

Energy People est un pur négociant qui achète de grandes quantités d'électricité nucléaire et fossile et les vend avec des garanties d'origine bon marché. L'entreprise n'a pas de production propre et n'investit pas dans ce domaine. Optez pour un fournisseur plus vert ! L'évaluation d'Energy People est basée sur des données accessibles au public, l'entreprise ayant refusé de communiquer les chiffres nécessaires à Greenpeace.

Energy People

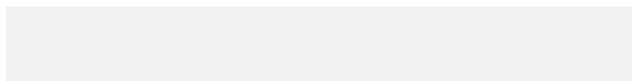
Energy People, lancée en 2014, est une initiative limbourgeoise qui vise à casser le marché de l'électricité en vendant son électricité au prix d'achat. Elle vise à encourager ses consommateurs à investir cet avantage dans des travaux d'économie d'énergie. Les services aux clients sont fournis exclusivement en ligne afin de réduire les coûts.

Electricité fournie



Energy People ne produit pas d'électricité et ne fournit pas d'informations sur ses achats. En conséquence, l'entreprise achète logiquement sur le marché de gros toute l'électricité qu'elle revend. Cela signifie qu'elle achète beaucoup d'énergie nucléaire (22 %) et de charbon (24 %). Energy People pourrait facilement obtenir un meilleur score si elle achetait son électricité directement auprès de producteurs d'électricité verte.

Investissements



Les informations accessibles au public n'indiquent aucun investissement récent ou prévu dans les énergies renouvelables ou dans d'autres sources d'énergie.

Mix sur la facture



Le mix énergétique d'Energy People se compose principalement de garanties d'origine pour les petites centrales de biomasse et de biogaz, complétées par de l'électricité issue de panneaux solaires, de centrales nucléaires et de combustibles fossiles.

DÉCONSEILLÉ

5/20

zēno

Michel Klinkenberg
et Fils SA

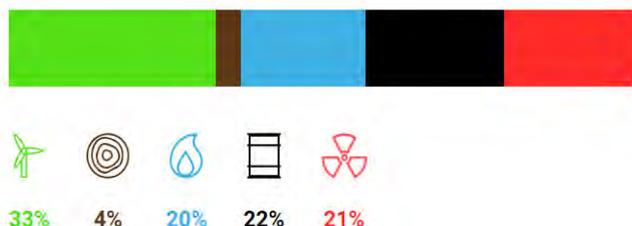
Notre avis

Zeno est un pur négociant qui achète de grandes quantités d'électricité nucléaire et fossile et les vend avec des garanties d'origine bon marché. L'entreprise n'a pas de production propre et n'investit pas dans ce domaine. Bien que Zeno se veuille synonyme de valeurs fortes, choisir ce fournisseur signifie tout de même opter pour de l'électricité fossile et nucléaire. Hélas !

Zeno

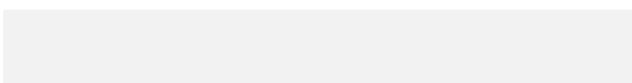
Zeno est le nouveau nom utilisé depuis juin 2018 par Klinkenberg pour l'approvisionnement en électricité. Cette société liégeoise a près de 40 ans d'expérience dans les installations électriques, de chauffage, de plomberie, de panneaux solaires, de pompes à chaleur et de compteurs d'énergie. Zeno refuse d'utiliser le label « green power » et est le premier fournisseur belge à proposer un contrat avec le label EKOenergy.

Electricité fournie



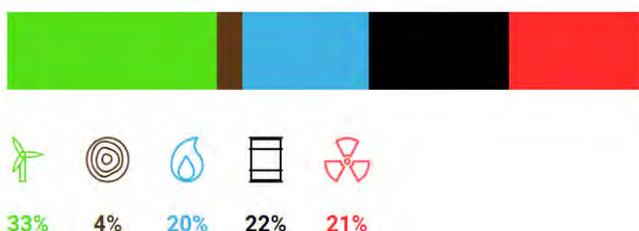
Zeno ne produit pas d'électricité et achète 95% de son électricité sur le marché de gros. Cela signifie qu'il achète beaucoup d'énergie nucléaire (21%) et de charbon (22%). Les 5% restants sont achetés aux petits producteurs d'énergie solaire en Wallonie. Zeno pourrait facilement obtenir un meilleur score si elle achetait une plus grande partie de son électricité directement auprès de producteurs d'énergie verte.

Investissements



Les informations accessibles au public n'indiquent aucun investissement récent ou prévu dans les énergies renouvelables ou dans d'autres sources d'énergie.

Mix sur la facture



La répartition du mix sur la facture est la même que sur le marché ENTSO-E, car aucun autre chiffre n'est disponible. Pour 5%, il s'agit du soleil et du vent.



DÉCONSEILLÉ

5/20

RWE
 -essent

RWE-Innogy



Notre avis

Comme Innogy est détenue aux trois quarts par RWE, nous évaluons ces deux entreprises conjointement. Le groupe investit beaucoup dans les énergies renouvelables, mais c'est encore trop peu par rapport à sa taille énorme. En outre, une partie des revenus réalisés par Essent en Belgique est rétrocédée à RWE, qui peut ainsi maintenir en activité ses centrales au charbon et nucléaires et étendre des mines de lignite. Si RWE continue à assainir son mix en fermant ses centrales polluantes, le score de ce fournisseur pourra encore s'améliorer pendant un petit temps, mais au final, il lui faudra pleinement prendre ses responsabilités dans la transition énergétique pour obtenir une évaluation positive. C'est pourquoi nous déconseillons ce fournisseur.

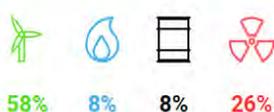
Electricité fournie



Investissements



Mix sur la facture



RWE-Essent

Essent est un fournisseur belge d'électricité et de gaz naturel appartenant depuis 2016 au groupe international Innogy, qui appartient lui-même au géant énergétique allemand RWE. Innogy héberge les activités durables ainsi que la distribution d'énergie, tandis que la société mère continue à exploiter ses centrales au charbon et nucléaires polluantes (bien qu'elle n'investisse plus dedans). Dans le courant de l'année 2018-2019, un échange d'activités doit avoir lieu avec la société allemande E.ON, mais le sort d'Essent n'est pas encore tout à fait clair.

Si nous n'analysons que les activités d'Essent, celle-ci obtient un score de 9/20 (voir à ce sujet l'encadré sur la page 43).

La capacité de production de RWE consiste surtout en centrales au charbon et au gaz. Grâce à la fermeture de réacteurs nucléaires, la part de ceux-ci a chuté par rapport à l'an dernier. La filiale Innogy apporte une importante capacité renouvelable, mais qui n'est pas toujours de qualité. Il s'agit principalement de l'énergie éolienne, de l'énergie hydroélectrique à grande échelle et de la biomasse à grande échelle, voire de la biomasse brûlée dans des centrales au charbon.

En chiffres absolus, RWE-Innogy est le plus gros investisseur en énergies renouvelables actif sur le marché belge, mais ces investissements ne représentent, en termes relatifs, qu'une petite partie de leur capacité de production totale. En outre, il a également ajouté une capacité de gaz ces dernières années. Au cours des deux dernières années, le groupe a finalement réalisé de nouveaux désinvestissements dans le charbon et l'énergie nucléaire. Cette évolution positive contraste cependant avec le désir irresponsable d'étendre une mine de lignite près de Cologne, pour laquelle la dernière partie d'une forêt vieille de 12 000 ans devrait céder. Quand RWE cessera-t-elle complètement d'exploiter cette source d'énergie extrêmement polluante?

Le mix énergétique d'Essent se compose à plus de 50 % de garanties d'origine bon marché issues de centrales hydroélectriques à grande échelle. Le reste sont des contrats 'gris'.



DÉCONSEILLÉ

2/20



EDF



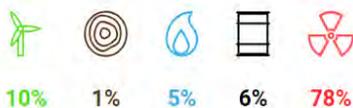
Notre avis

Luminus est contrôlée par EDF, une société française qui exploite des centrales nucléaires en France et continue d'investir dans l'énergie nucléaire. Même par rapport aux autres grandes compagnies européennes ayant un passif nucléaire ou fossile, EDF est particulièrement entêtée ; elle continue à investir massivement dans des centrales nucléaires dangereuses et polluantes. Même si les bénéfices de Luminus sont investis dans des projets d'énergie renouvelable, le risque existe qu'EDF vende sa filiale dans les prochaines années afin de couvrir la hausse des coûts de ses centrales nucléaires. EDF est lanterne rouge du classement, et nous déconseillons fortement ce fournisseur !

EDF-Luminus

EDF, détenue à 80 % par l'État français, est l'actionnaire majoritaire d'EDF Luminus depuis 2009. Le groupe possède 63 % du capital de Luminus. C'est la raison pour laquelle nous analysons la production et les investissements du groupe EDF dans son ensemble. Mais vu qu'EDF Luminus conserve une certaine indépendance en Belgique (un tiers de ses actions appartient au secteur public), nous avons également analysé séparément les chiffres d'EDF Luminus. Cette dernière obtient un score de 5/20 en Belgique (voir l'encadré sur la page 43).

Electricité fournie



EDF produit presque toute son électricité elle-même, à l'exception de quelques achats directs (moins de 1 % de l'énergie fournie). Les centrales nucléaires représentent 79 % de cette énergie. Les grandes centrales hydroélectriques, les centrales au charbon et au gaz sans production combinée de chaleur et d'électricité font également partie de sa capacité de production.

Investissements



Dans les années à venir, EDF prévoit de réaliser pratiquement tous ses investissements dans l'énergie nucléaire. Depuis des années, l'entreprise investit dans la construction d'un nouveau réacteur nucléaire sur le site de Flamanville. En raison d'énormes retards (accompagnés une hausse vertigineuse des coûts), le raccordement au réseau n'est prévu que pour la fin 2019. En outre, EDF a commencé la construction d'un nouveau réacteur à Hinkley Point, au Royaume-Uni. Enfin, malgré la législation française actuelle, elle a l'intention de prolonger de 10 à 20 ans la durée de vie de 56 de ses 58 réacteurs existants. D'autre part, EDF a fermé l'équivalent 5 GW en centrales au charbon et au pétrole extrêmement polluantes au cours des deux dernières années, mais elle possède toujours 90 centrales à combustible fossile en Europe.

Mix sur la facture



Seul un tiers de l'électricité fournie par EDF Luminus est couvert par des garanties d'origine renouvelable. Pour y parvenir, elle utilise principalement de l'énergie hydroélectrique à bas prix et à grande échelle.

ESSENT

Si Essent était une société distincte, elle obtiendrait une note de 9/20. C'est surtout la part élevée de ses achats sur le marché européen de l'électricité qui plombe son score.

Électricité fournie : Essent (Pays-Bas) ne détient qu'une participation dans le parc d'éoliennes offshore belge C-Power. Il achète sur le marché le restant de l'électricité qu'il fournit, ce qui signifie qu'il y a là une part importante d'électricité provenant de centrales nucléaires et au charbon.

Investissements : Essent n'a pas investi récemment dans de nouvelles capacités de production et n'a prévu aucun investissement pour les deux années à venir.

LUMINUS

Si Luminus était une société distincte, elle obtiendrait une note de 6/20. Dans ce cas, sa production propre et ses investissements dans les énergies renouvelables seraient plus visibles. Néanmoins, Luminus achète et produit beaucoup d'électricité à partir de sources nucléaires et fossiles, de sorte que son score reste assez faible.

Electricité fournie : Luminus produit elle-même 55 % de son électricité. La part de l'énergie nucléaire a diminué, mais elle représente encore plus d'un tiers de la capacité de production totale. Les centrales au gaz sans production combinée de chaleur et d'électricité représentent la moitié de sa production, complétée par de l'énergie éolienne terrestre et de l'hydroélectricité à petite échelle. 40 % de l'électricité est achetée directement auprès d'autres producteurs (principalement du nucléaire de Tihange 1, acheté auprès d'EDF), les 5 % restants provenant du marché de gros.

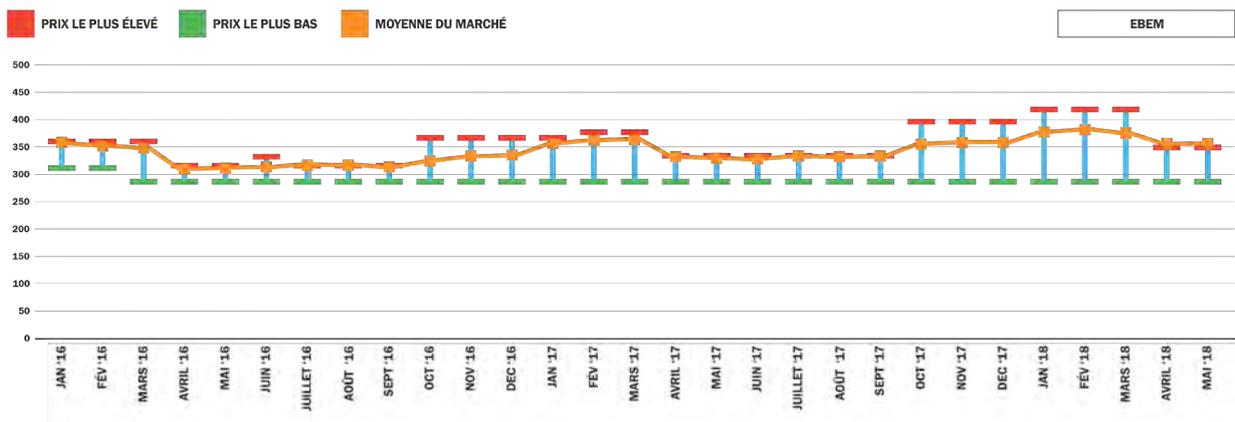
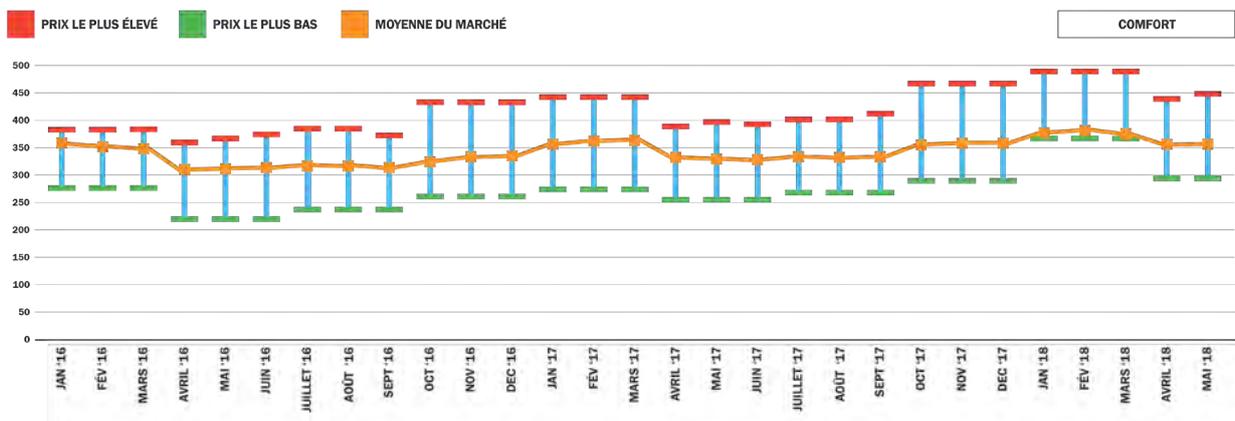
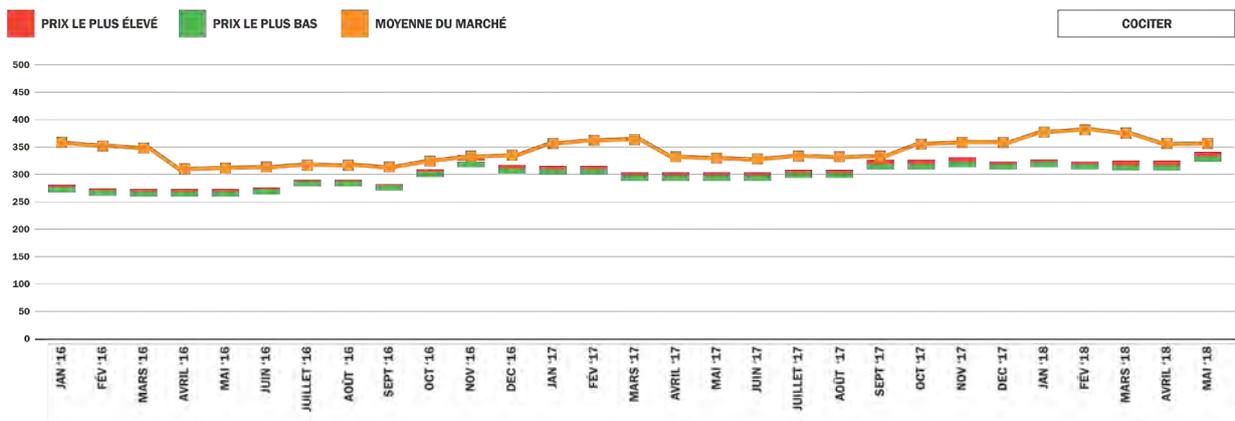
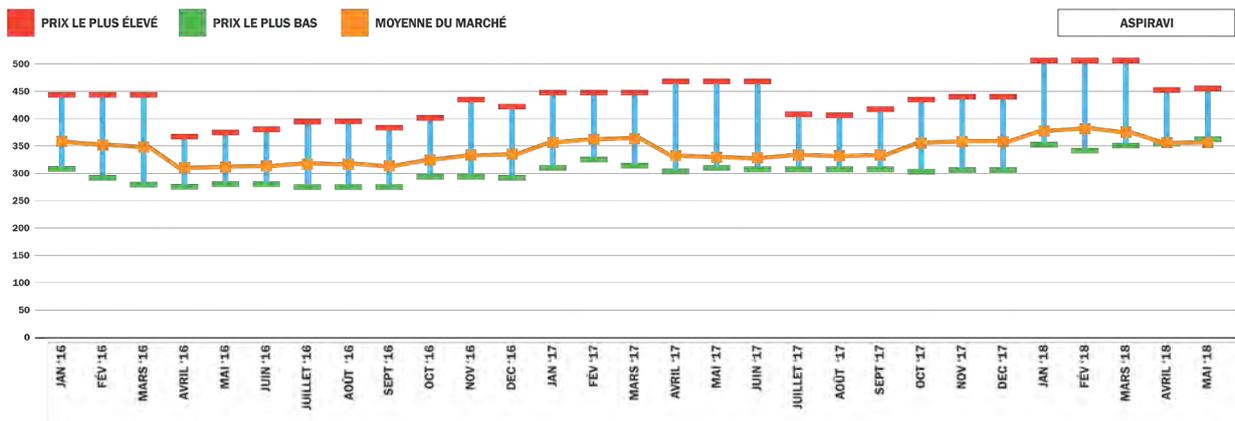
Investissements : Luminus prévoit principalement des investissements dans l'énergie éolienne terrestre, complétés par de petites centrales hydroélectriques, solaires et des centrales de cogénération au gaz.

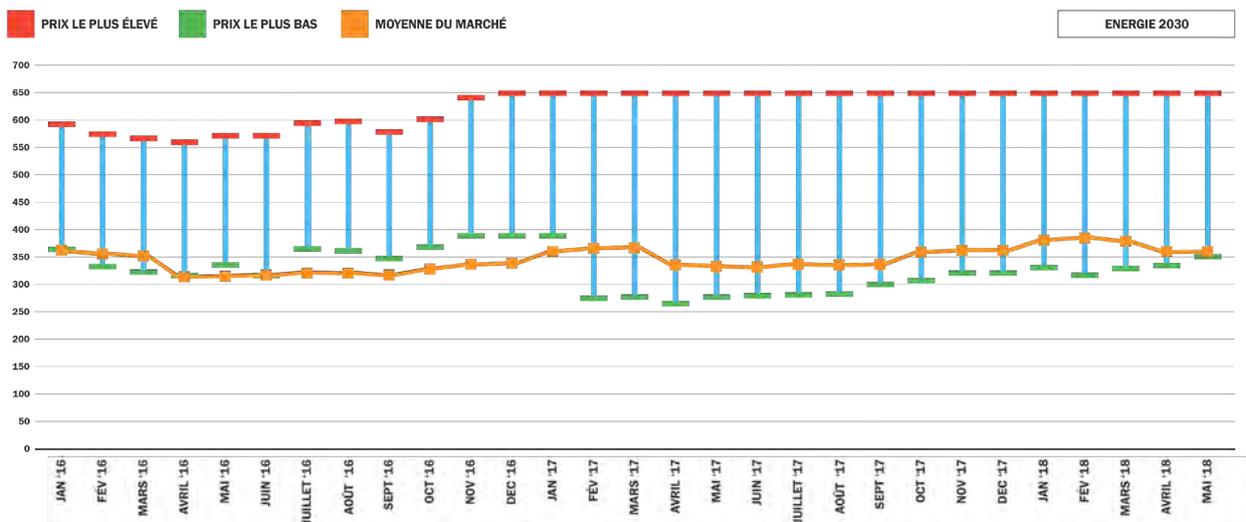
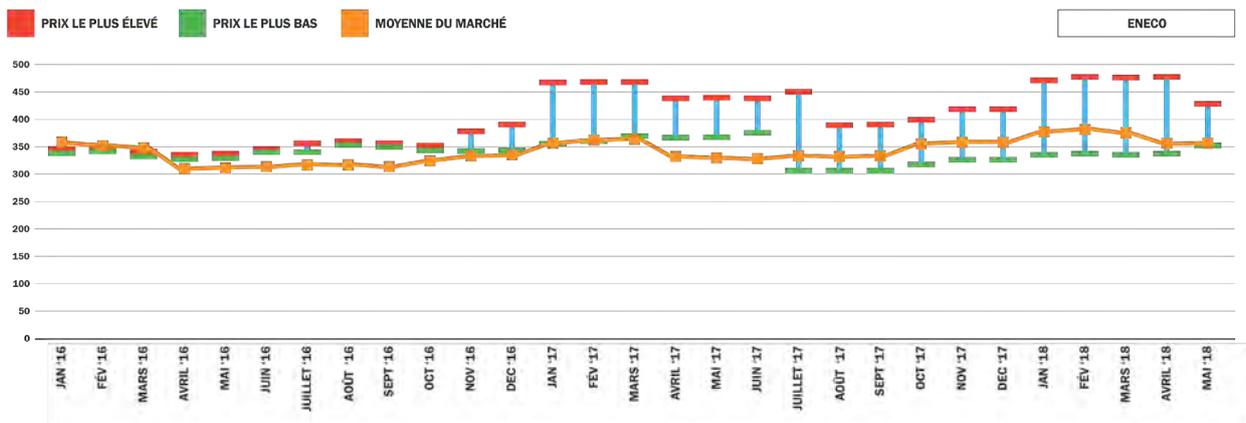
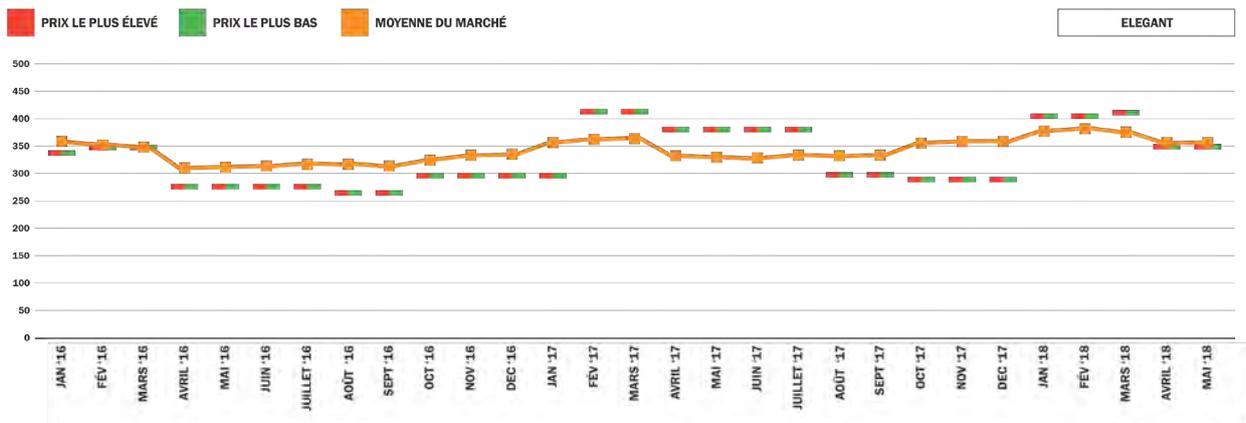
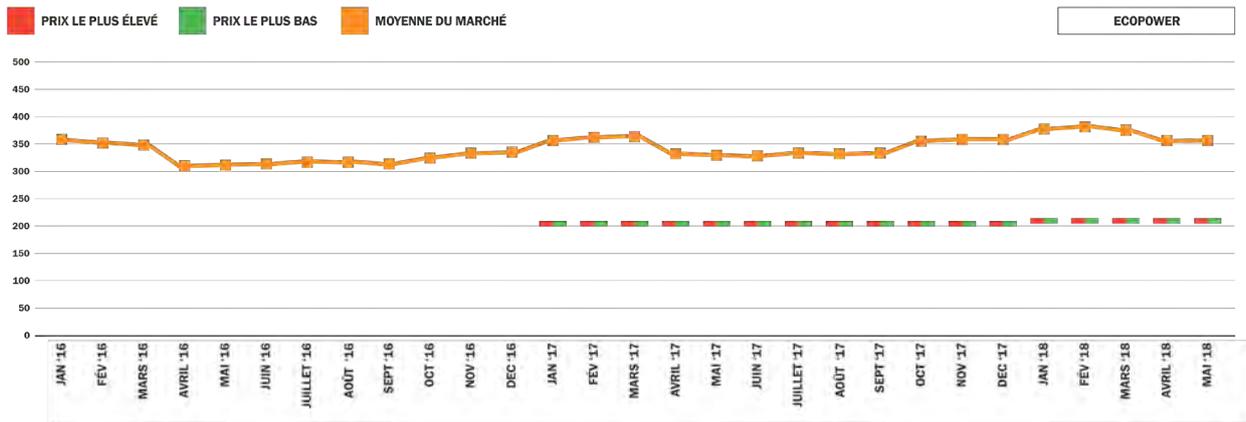
ELECTRABEL

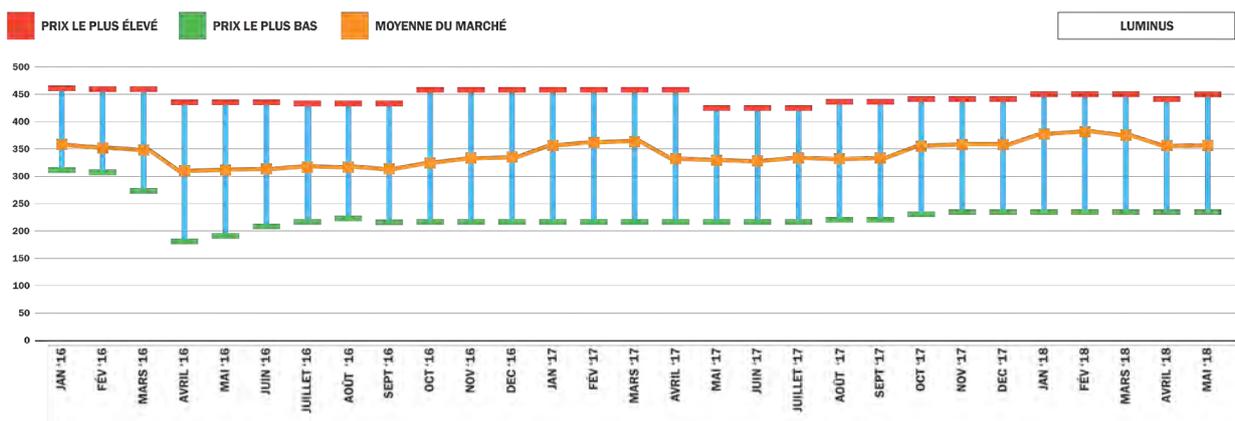
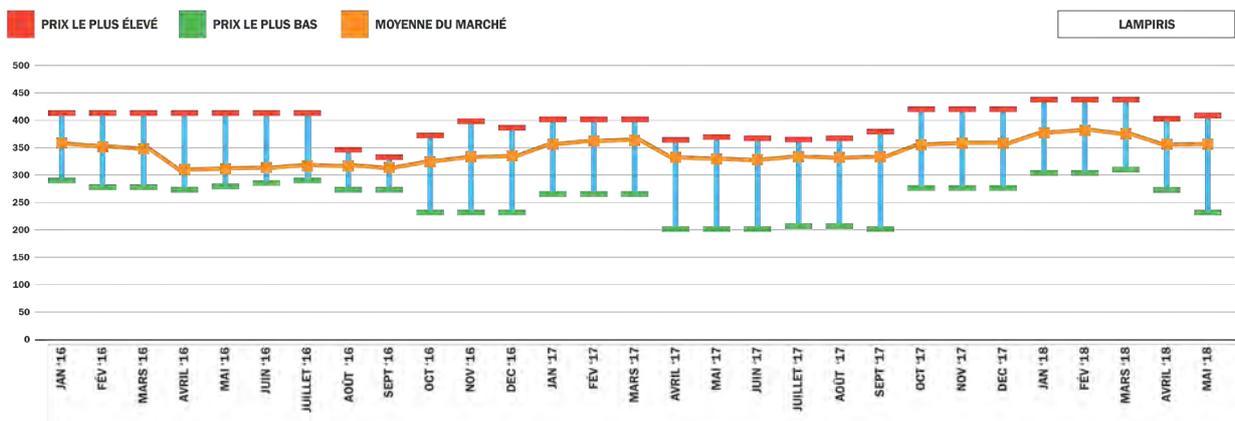
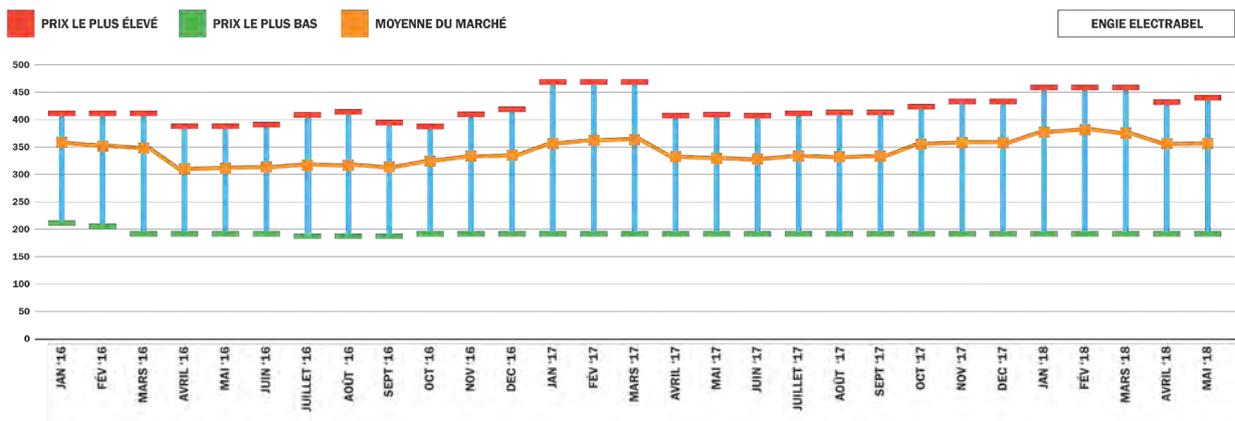
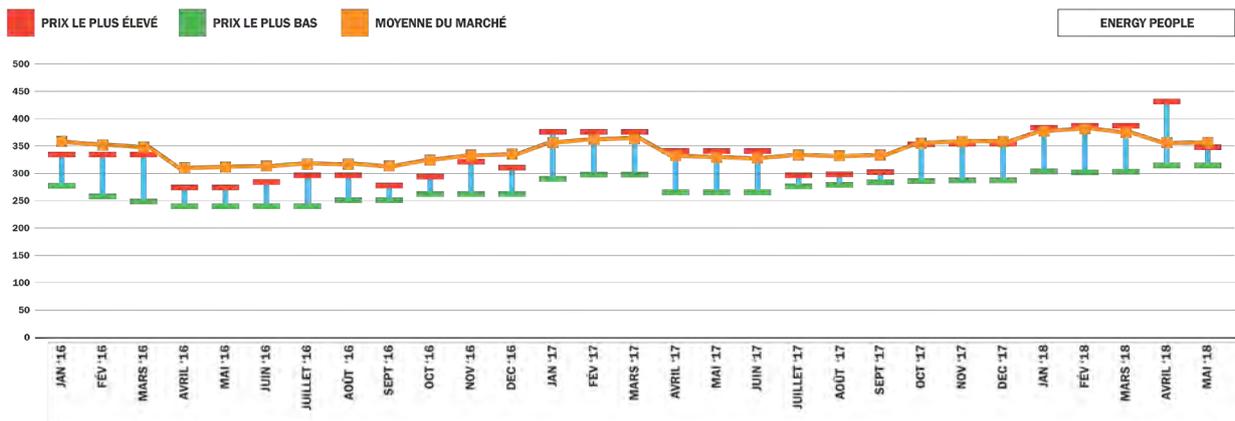
Si Electrabel était une société distincte, elle obtiendrait une note de 2/20. En effet, la production du parc nucléaire belge, obsolète, et les investissements dans celui-ci pèseraient alors encore davantage dans son score. En outre, se pose de plus en plus la question de savoir si Electrabel pourrait, en pareil cas, assumer les coûts croissants du démantèlement des centrales nucléaires belges et de la gestion des déchets nucléaires. Il existe un risque de voir (intentionnellement ou non) se créer une structure de défaisance par laquelle le contribuable belge devrait finalement payer la facture.

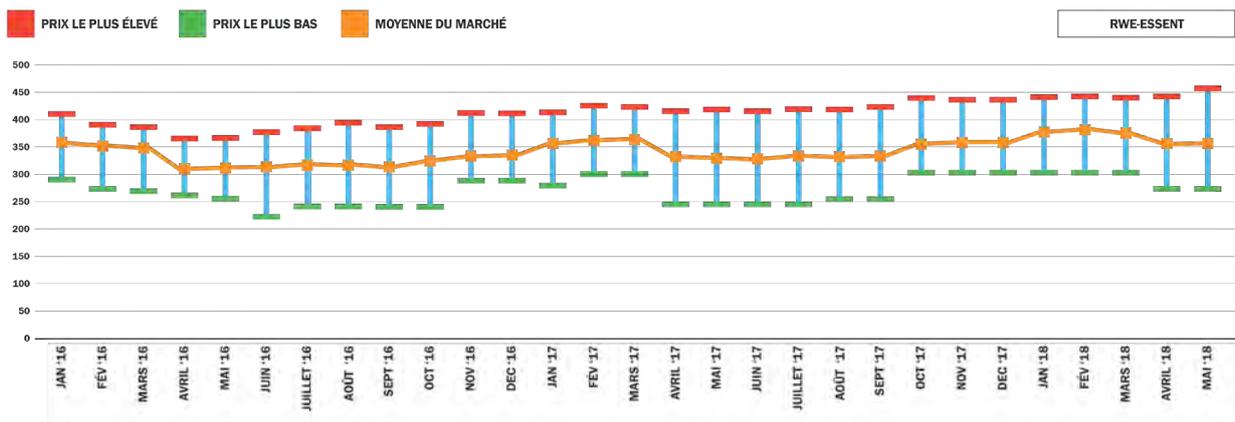
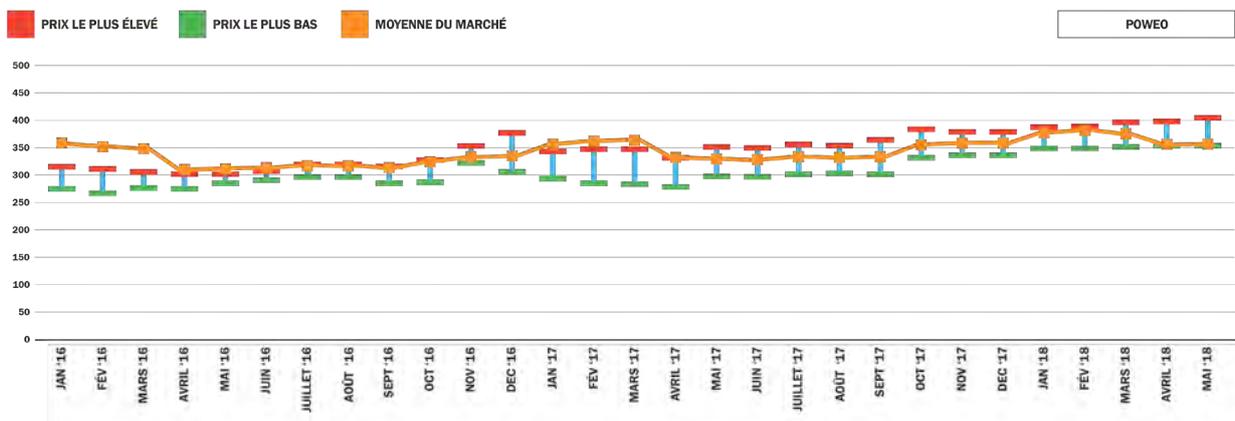
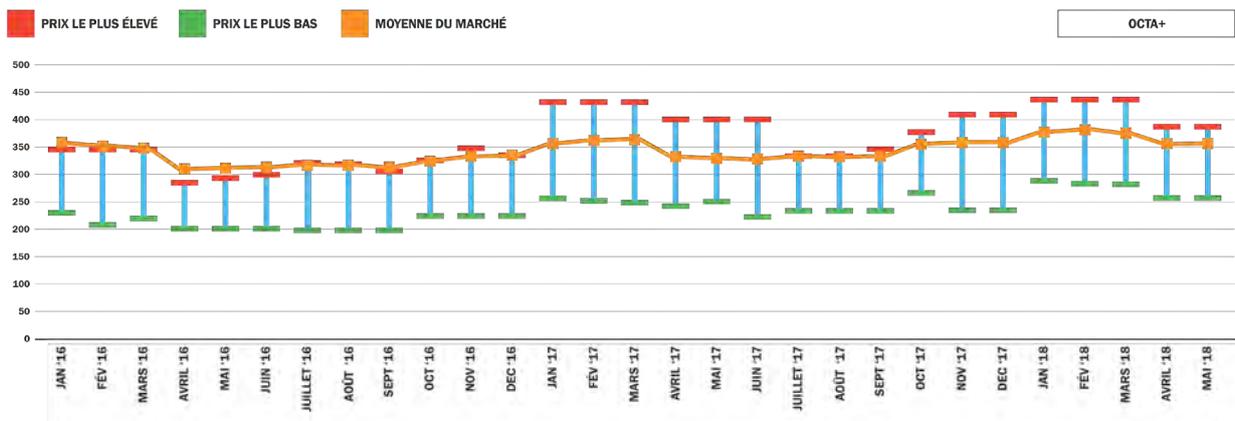
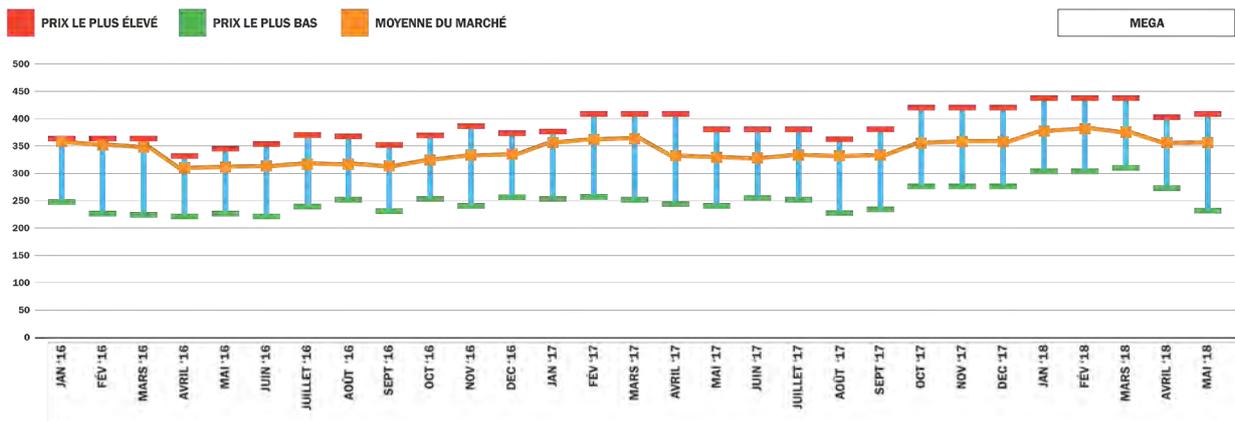
Electricité fournie : La part de l'énergie nucléaire dans la capacité de production d'Electrabel reste importante (57 %), bien qu'elle soit en baisse par rapport à l'an dernier (71 %). Le reste de l'électricité produite par Electrabel provient essentiellement de centrales au gaz, hydroélectriques et à biomasse, et d'éoliennes.

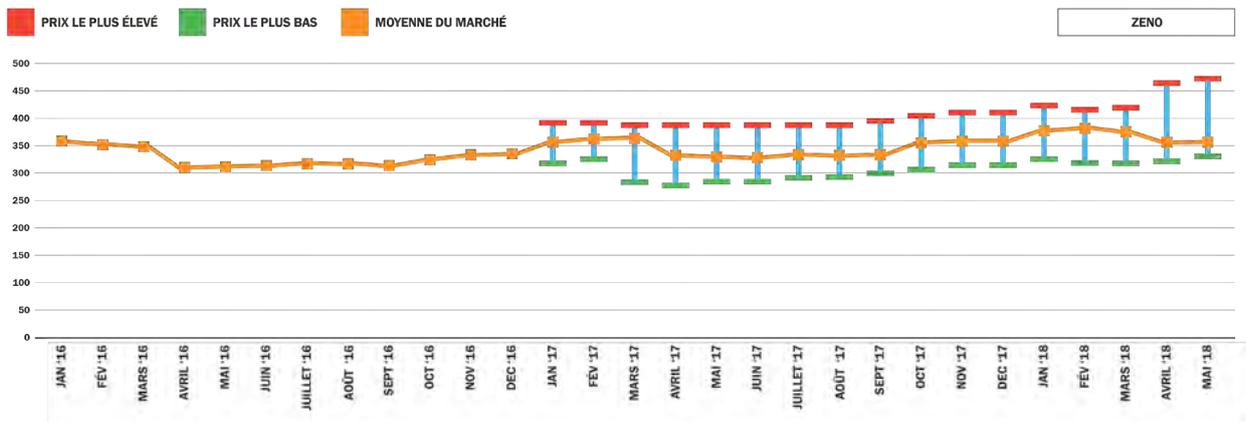
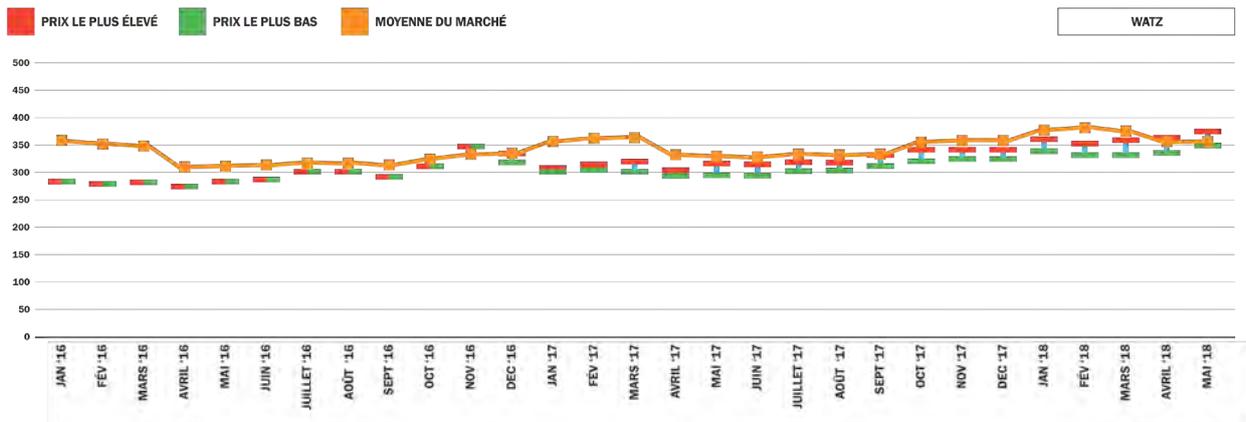
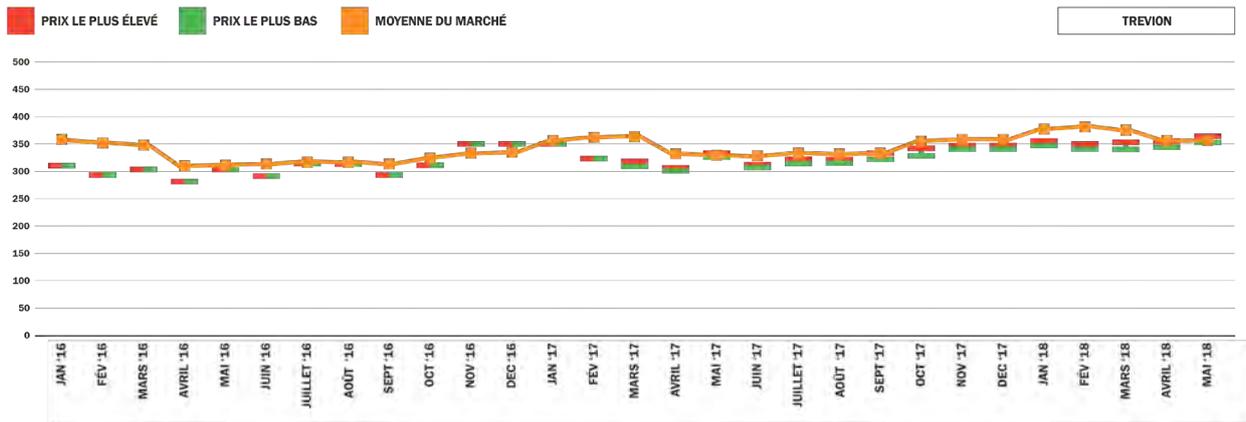
Investissements : Electrabel investit encore dans l'énergie nucléaire, à savoir dans la prolongation de la durée de vie des plus vieux réacteurs, Doel 1 et 2 et Tihange 1. Elle investit également dans une faible mesure dans l'énergie éolienne. Bien qu'Electrabel soit un des trois plus grands installateurs d'éoliennes en Belgique, pour sa taille gigantesque, elle investit beaucoup trop peu dans de nouvelles capacités renouvelables, et ainsi elle ne prend pas suffisamment ses responsabilités dans la transition énergétique.











ANNEXE A : RESULTATS DETAILLES

Ce tableau montre les résultats détaillés par fournisseur. Nous tenons compte tant du groupe énergétique dans sa totalité que de la filiale belge prise séparément. Dans la deuxième colonne, vous trouvez le score final non arrondi (sur 20), avec, dans les colonnes 3-5, les scores pour les sous parties Mix sur la facture, Electricité fournie et Investissements (sur 5). Les colonnes 6 et 7 donnent la production potentielle des capacités renouvelables récentes ou à venir (score Greenpeace supérieur à 2,5/5), avec pour commencer les chiffres absolus (en GWh) et ensuite, le ratio par rapport au volume total d'électricité achetée et/ou produite.

FOURNISSEUR	SCORE /20	MIX SUR LA FACTURE /5	ELECTRICITÉ FOURNIE /5	INVESTISSEMENTS /5	NOUVEAUX RES GWh	NOUVEAUX RES Ratio
Cociter	20.00	5.00	5.00	5.00	21.48	63.29%
Ecopower	20.00	5.00	5.00	5.00	24.45	25.21%
Energie 2030	20.00	5.00	5.00	5.00	51.95	103.91%
Wase Wind	20.00	5.00	5.00	5.00	34.63	69.27%
Trevion	20.00	5.00	5.00	5.00	80.89	48.25%
Aspiravi	17.91	3.20	4.81	4.63	348.56	35.77%
Mega	16.68	4.88	2.93	4.98	67.14	25.79%
Eneco	15.55	2.66	3.62	4.44	1,404.67	13.49%
Essent (sans (RWE/Innogy))	8.69	3.00	2.87	1.44	0.00	0.00%
Octa+	7.83	4.64	2.10	1.05	0.00	0.00%
Lampiris (Total)	7.35	3.31	2.23	1.12	139.10	2.48%
Ebem	6.74	3.86	1.84	0.92	0.00	0.00%
Watz	6.71	4.59	1.65	0.82	0.00	0.00%
Elegant	6.65	4.31	1.69	0.85	0.00	0.00%
Poweo (Total)	6.54	2.50	0.84	1.93	1,205.85	10.72%
Engie (incl. Electrabel)	6.17	0.54	1.12	2.14	1,197.92	1.06%
Comfort Energie	5.96	3.34	1.65	0.82	0.00	0.00%
Energy People	5.81	3.09	1.65	0.82	0.00	0.00%
Zeno	5.43	1.82	1.81	0.90	0.00	0.00%
RWE/Innogy (incl. Essent)	4.98	3.00	1.32	0.66	3,337.61	0.82%
Luminus (sans EDF)	4.49	1.13	1.42	0.91	611.81	4.55%
Electrabel (sans Engie)	2.05	0.54	0.72	0.36	70.17	0.12%
EDF (incl. Luminus)	1.55	1.13	0.36	0.18	1,786.71	0.31%

ANNEXE B : EXPLICATION DU SCORE LIÉ À LA SOURCE D'ÉNERGIE

Énergie nucléaire

L'énergie nucléaire obtient le plus mauvais score à cause de son impact très lourd sur l'environnement²⁰. Non seulement le nucléaire engendre la production de déchets radioactifs « prévus » qui restent extrêmement toxiques pendant des centaines de milliers d'années et pour lesquels il n'y a toujours pas de solution, mais il cause aussi des accidents nucléaires majeurs comme Tchernobyl et Fukushima qui montrent que cette technologie peut rendre de vastes zones inhabitables pendant longtemps. En outre, le risque réel d'un accident est largement supérieur²¹ aux estimations des modèles théoriques utilisés dans le secteur nucléaire (une fois par décennie contre une fois tous les 250 ans). Ce risque augmente également à mesure que les réacteurs existants vieillissent et dépassent leur durée de vie prévue²².

Enfin, l'énergie nucléaire empêche le développement de sources d'énergie flexibles et renouvelables. Les fournisseurs qui continuent à investir dans la construction de nouveaux réacteurs ou dans la prolongation de la durée de vie des réacteurs existants se voient donc affublés d'un symbole négatif.

Mazout

La combustion du pétrole pour la production d'électricité et pour le transport génère une grande partie des émissions de CO₂. Les nombreuses marées noires qui endommagent gravement les écosystèmes locaux et régionaux (Sibérie²³, Nigéria, Golfe du Mexique) et le risque accru de pollution des écosystèmes marins par le transport du pétrole (Exxon Valdez et Erika) ont un impact supplémentaire sur l'environnement. Le pétrole n'est pas un combustible d'avenir et obtient donc le score le plus bas.

Les fournisseurs qui participent à la prospection de nouveaux puits de pétrole ou à l'exploitation de variétés extrêmes comme les sables bitumineux ou le forage dans l'Arctique se voient également affublés d'un symbole négatif.

Charbon

Outre d'énormes quantités de CO₂, les centrales au charbon émettent également d'autres gaz et toxines mortels (cadmium, plomb, NO_x, SO₂, O₃, etc.). Ces substances sont responsables de divers cancers et de décès prématurés²⁴. C'est donc à juste titre que le charbon obtient la plus mauvaise note. Les fournisseurs qui investissent encore dans de nouvelles centrales au charbon se voient également affublés d'un symbole négatif.

Biomasse

L'évaluation de la biomasse est délicate, car il s'agit d'une source d'énergie très diversifiée, allant des boues d'épuration aux déchets agricoles, des résidus alimentaires aux troncs d'arbres entiers transformés en pellets. Son impact potentiel sur l'environnement et le climat dépend fortement de la matière première employée, or l'origine de la biomasse utilisée dans une centrale électrique n'est pas toujours claire.

C'est pourquoi l'évaluation est, d'une certaine manière, une simplification de la réalité, mais elle est basée sur les principes suivants :

- **Cascade** - dans la mesure du possible, la biomasse devrait être utilisée en premier lieu pour favoriser la fertilité des sols. Ensuite viennent des utilisations telles que l'alimentation humaine, l'alimentation animale²⁵ et le stockage du CO₂. La production d'énergie à partir de la biomasse ne vient qu'en dernier lieu. À nouveau, cela dépend fort de la matière première.

20 - <http://www.greenpeace.org/belgium/fr/nos-campagnes/climat-energie/defis/energie-nucleaire/>

21 - http://www.greenpeace.org/belgium/Global/belgium/report/2012/Briefing_Fuku_Belgium_DEF_NL.pdf

22 - <http://www.greenpeace.org/luxembourg/Global/luxembourg/Lifetime%20extension%20of%20ageing%20nuclear%20power%20plants.pdf>

23 - <https://www.greenpeace.org/archive-international/en/campaigns/climate-change/arctic-impacts/The-dangers-of-Arctic-oil/Black-ice-Russian-oil-spill-disaster/>

24 - <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/climate/2013/Silent-Killers.pdf>

- **Petite échelle** - la biomasse est exploitée de préférence à proximité du lieu de production et à petite échelle. Nous fixons la limite entre les projets à petite échelle et ceux à grande échelle à 20 MW. Ce seuil est purement indicatif et peut être ajusté en concertation avec le fournisseur (principalement pour les projets à l'étranger).
- **Autres** - l'utilisation de la biomasse à des fins énergétiques est discutable et devrait être limitée à la biomasse de deuxième et de troisième génération ayant un impact négligeable sur l'écosystème. La biomasse ne constitue pas la base de notre approvisionnement en énergie, mais elle peut s'avérer utile comme complément à la production flexible d'énergie solaire et éolienne.

La combustion de la biomasse n'est généralement pas efficace, ce qui signifie qu'une grande surface de terrain est nécessaire pour répondre à la demande d'énergie. La biomasse met d'autres cultures et/ou forêts sous pression, avec des conséquences désastreuses pour les écosystèmes locaux et l'approvisionnement alimentaire. Les volumes énormes utilisés dans les grandes centrales électriques à biomasse, et certainement la co-combustion de la biomasse dans les centrales au charbon (avec ou sans subventions), sont problématiques et obtiennent un score (très) faible.

Nous notons un peu mieux les petites centrales à biomasse (moins de 20 MW) parce qu'elles fonctionnent généralement avec de la biomasse locale (par exemple, résidus végétaux ou fumier). Cela réduit la pression sur les forêts et les terres agricoles, même si leur rendement est encore relativement faible. Dans le cas de la fermentation du fumier, d'un point de vue environnemental, il vaut mieux éviter les gros excédents de fumier que d'avoir à les fermenter.

De plus, on y ajoute souvent de la biomasse précieuse, pour laquelle il existe une utilisation de meilleure qualité.

Les centrales de production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE) de grande et de petite taille font un meilleur usage de l'énergie produite, ce qui augmente leur rendement. Ces centrales obtiennent un score légèrement supérieur à celui d'une centrale similaire sans cogénération.

Enfin, il reste le biogaz issu, par exemple, de boues d'épuration, pour lequel il n'y a pas de meilleure utilisation. Ces flux de déchets produisent également du méthane, un gaz à effet de serre encore plus puissant que le CO₂. Il est donc préférable de l'utiliser pour produire de l'énergie plutôt que de le laisser s'échapper dans l'atmosphère. Ce flux obtient donc le score le plus élevé.

Incinération des déchets

Les émissions de CO₂ dépendent de la manière dont les déchets sont transformés en énergie. L'impact sur l'environnement est neutre. Tout d'abord, nous devons réduire la montagne de déchets en produisant moins et en recyclant davantage, mais l'incinération des déchets avec production d'électricité et récupération de chaleur est une solution pour la fraction résiduelle pour laquelle il n'existe pas d'autre solution.

Gaz

Une centrale de cogénération produit à la fois de la chaleur et de l'électricité, ce qui signifie que l'intensité de CO₂ est inférieure à celle d'une centrale au gaz sans cogénération. Cette technique est donc plus performante que les centrales à gaz conventionnelles.

Greenpeace accorde un crédit prudent aux conséquences externes du gaz quand il est utilisé efficacement, surtout si on les compare à celles engendrées par d'autres combustibles fossiles comme le charbon.

25 - Greenpeace ne place pas par définition l'alimentation animale au-dessus de l'emploi de la biomasse en tant que source d'énergie. Le bétail est trop important aujourd'hui et la production de fourrage exerce une forte pression sur la terre, l'alimentation et les forêts. Toutefois, la concurrence supplémentaire liée à l'emploi du sol pour les bio énergies augmente encore plus cette pression.

Le gaz produit beaucoup moins de CO₂ (bien que la fuite d'un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant pendant l'extraction puisse détruire ce gain en CO₂). Grâce à sa flexibilité, il peut jouer un rôle temporaire dans la transition vers une énergie à 100 % renouvelable.

Hydroélectricité

L'eau, elle aussi, offre un large éventail d'applications pour la production d'électricité, de sorte que son score diffère en fonction de la technologie utilisée.

La majeure partie de l'énergie hydroélectrique est produite au départ d'un réservoir. On distingue les grandes centrales hydroélectriques (> 10 MW), qui ont un impact énorme sur les écosystèmes et entraînent souvent des mouvements forcés de population, et les petites centrales hydroélectriques (≤ 10 MW), dont l'impact est limité. Les centrales qui utilisent les excédents provenant, par exemple, de centrales nucléaires ou au charbon, peu flexibles, pour pomper de l'eau vers un réservoir à plus haute altitude afin de produire de l'électricité à une date ultérieure ne sont pas comptées comme de l'hydroélectricité.

De plus, l'hydroélectricité peut également être produite sur un cours d'eau, et sa production varie alors en fonction du débit de celui-ci. Ces installations sont généralement de petite taille, de sorte que l'impact sur l'environnement et les écosystèmes est très limité.

Enfin, les vagues et les marées se prêtent également à la production d'hydroélectricité. Ces technologies n'en sont encore qu'à leurs balbutiements et il est nécessaire de poursuivre les recherches sur leur impact sur l'écosystème marin. Pour l'instant, ces formes d'hydroélectricité obtiennent le score le plus élevé.

Solaire

Les panneaux photovoltaïques (PV) sont un moyen de production d'énergie solaire respectueux du climat et de l'environnement. Ils peuvent être utilisés à petite échelle

et conviennent donc parfaitement à la démocratisation de notre production d'électricité. Nous considérons avec prudence que leur impact environnemental externe est positif grâce au recyclage avancé des panneaux solaires.

Dans les régions très ensoleillées, la lumière solaire concentrée peut chauffer un liquide qui produit de l'électricité (par l'intermédiaire de turbines à vapeur) et de la chaleur. Certaines installations peuvent maintenir ce liquide à une température élevée pendant une plus longue période, ce qui permet également une production nocturne d'électricité. L'utilisation intensive d'eau dans le cycle de la vapeur peut poser problème dans les pays qui en manquent, mais il existe des solutions telles que la combinaison avec le dessalement, ou des installations alternatives qui n'utilisent pas d'eau. Cette technologie obtient donc un score élevé.

Éolien

Les éoliennes terrestres sont devenues une source d'énergie compétitive et durable. Leur emplacement devrait de préférence être concerté avec les riverains et les autorités locales, de sorte que l'impact sur les personnes et l'environnement soit réduit au minimum. Grâce à la participation coopérative, les citoyens peuvent également bénéficier financièrement de l'énergie éolienne et contribuer ainsi à la démocratisation de notre production d'électricité.

Bien qu'une forte baisse des prix se soit récemment amorcée, l'éolien offshore reste un secteur à forte intensité capitalistique, mais il produit davantage d'électricité en raison d'une meilleure qualité du vent et d'un nombre plus élevé d'heures de production. L'impact des éoliennes offshore sur les écosystèmes est très faible. Mieux encore, de nouveaux écosystèmes se forment autour des parcs éoliens actuels parce que la nature peut à nouveau y opérer, sans être perturbée par d'autres activités telles que l'extraction de sable.

ANNEXE C : TRANSPARENCE

Afin de fournir des informations et des conseils clairs et indépendants aux consommateurs, il est essentiel de disposer de données suffisantes et fiables. Pour ce faire, Greenpeace compte en premier lieu sur la coopération des fournisseurs. Si nécessaire, ces chiffres sont complétés ou vérifiés à l'aide de données accessibles au public provenant, par exemple, des rapports annuels, des bases de données et des publications des régulateurs (en particulier le rapport Fuel Mix du VREG).

La transparence d'un fournisseur sur sa politique d'achat, de production et d'investissements témoigne également du respect du consommateur (et donc du client potentiel) qui est plus que jamais à la recherche d'un contrat garantissant une électricité « véritablement verte ».

FOURNISSEUR	A RÉAGI À LA DEMANDE D'INFORMATION	A TRANSMIS LES DONNÉES
Aspiravi	Oui	Oui
Cociter	Oui	Oui
Comfort Energy	Oui	Non
Ebem	Oui	Non
Ecopower	Oui	Oui
EDF Luminus	Oui	Oui
Elegant	Oui	Non
Eneco	Oui	Oui
Engie-Electrabel	Oui	Oui
Energie 2030	Oui	Oui
Energy People	Non	Non
Lampiris	Oui	Oui
Mega	Oui	Oui
Octa+	Oui	Oui
Poweo	Oui	Oui
RWE-Essent	Oui	Oui
Trevion	Oui	Oui
Watz	Oui	Non
Zeno	Oui	Oui

Tableau 5. Aperçu de la coopération des fournisseurs au classement

SOURCES ET TITRES DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : parts de marché des 6 principaux fournisseurs sur le marché belge (2013-18; chiffres Brugel, CWaPe, VREG).	10
Graphique 2 : index Herfindahl-Hirschman par région (2011-17; chiffres Brugel, CWaPe, VREG).	11
Graphique 3 : Taille, prix et score Greenpeace pour tous les fournisseurs sur le marché belge (en moyenne sur 2017; chiffres Brugel, CWaPe, VREG, Wikipower).	13
Graphique 4 : courant fourni versus mix sur la facture (chiffres AIB, fournisseurs, VREG).	14
Tableau 1. Top 6 des fournisseurs d'électricité pour la Belgique et par région (chiffres du 1er trimestre 2018)	11
Tableau 2. Scores des groupes énergétiques internationaux et de leurs filiales belges	15
Tableau 3. Les plus grands installateurs d'énergie éolienne en Belgique (onshore et offshore), en MW. Situation au 10 septembre 2018, sur la base de données accessibles au public	16
Tableau 4 : Scores par source d'énergie.	19
Tableau 5. Aperçu de la coopération des fournisseurs au classement	53

Passez à l'électricité verte !

www.monelectriciteverte.be

Editeur responsable: Valerie Del Re, 159 Chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles, Belgique.
Tel. +32 2 274 02 00, info.be@greenpeace.org, www.greenpeace.be

GREENPEACE